

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HARbour 1243
Rédaction : HARbour 3679
Cérant : HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIV — No 17
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

En marge du projet de l'A. C. J. C.

Il ne faut pas que l'hôtel Viger ferme — Une entrevue de M. l'échevin Auger qui peint nettement la situation

Le Devoir a publié, depuis quelques jours, des protestations de citoyens en vue contre la fermeture de l'hôtel Viger. L'une des plus complètes et des mieux motivées de ces protestations est celle de l'échevin Auger qui représente au conseil l'un des quartiers canadiens-français les plus importants de l'Est. M. Auger rappelle les saignées systématiques pratiquées au détriment de son quartier et des quartiers qui l'environnent, après avoir clairement défini, à la lumière des pièces officielles, les obligations de la C. P. C. pour le maintien de la gare Viger.

Ces choses ne sont pas nouvelles pour nos lecteurs habitués. Mais il est bon d'y revenir et l'entrevue de M. l'échevin Auger offre l'avantage de les grouper et de les synthétiser avec beaucoup de bonheur.

Les associations intéressées au bien-être de l'Est devraient s'inspirer, dans les résolutions qu'elles doivent adopter, de cette entrevue qui peut leur servir de guide-main; elles pourraient faire plus: les tirer à part et les répandre à des milliers et des milliers d'exemplaires.

M. Auger s'appuie sur la plus stricte impartialité, et c'est ce qui donne le meilleur de leur force à ses considérations.

C'est une manie lâche et stérile que de faire son mea culpa sur la poitrine d'autrui. La fermeture de l'hôtel Viger qui, si elle s'effectue, ne précéderait que de quelques mois la fermeture de la gare du même nom, a été systématiquement préparée par la compagnie. Mais celle-ci a agi au grand jour. De timides protestations se sont élevées de temps à autre à l'hôtel de ville. Il eût suffi que ces protestations ne fussent pas uniquement verbales pour empêcher le mal; il eût fallu aussi que nous n'autorisassions pas par notre exemple la désertion de l'Est et la saignée de l'Est.

Quand la Commission des tramways traçait les lignes de tramway, qui sont le système sanguin d'une ville, de façon à congestionner l'Ouest et à anémier l'Est, les échevins de l'Est firent le rôle du chien muet qui flétrit l'Apôtre. Ils se turent quand il s'agit d'orienter les services d'autobus qui sont les adjuvants des tramways; ils se turent quand le snobisme décida de transporter à l'Ouest les centres principaux d'enseignement.

En présence d'une telle désertion, comment pouvait-on espérer qu'une compagnie anglaise, dont les directeurs ne mettent pas, sauf cas d'absolue nécessité, les pieds dans l'Est, se montrât empressée à rendre justice à une population qui ne demandait pas mieux — à en croire ses représentants — que de se laisser bernier puisqu'elle se bernait elle-même? C'est ainsi que petit à petit, en dépit d'un texte légal formel, qui prescrivait que tous les trains, absolument tous les trains, devaient avoir pour point de départ ou de transit la gare Viger, on a opéré des soustractions continues, si bien que, sans crainte d'être contredit, M. Auger peut dire que la gare Viger a à peine la moitié des trains qui arrivent à la gare Windsor.

La C. P. C. avait une objection qui est de poids auprès de la Commission des chemins de fer. La manœuvre de ses trains à cause de la rampe de la gare Viger à la gare du Mile-End est coûteuse. Mais outre que rien ne l'empêchait, pour sauver des millions dormant dans ses viaducs de l'Est, d'achever ceux-ci selon un plan acceptable, elle pouvait aussi s'entendre avec la C. N. pour abréger sa route vers Québec et supprimer cette pente. De fait, le rapport Palmer ne conseillait pas seulement cette entente, il prenait acte de sa conclusion, il la tenait pour fait accompli. Qui s'en est préoccupé au conseil? Quel est l'échevin de l'Est qui a poussé à la réalisation? Et, cependant, cette réalisation eût rendu leur activité à la gare et à l'hôtel Viger. Voilà un objectif tangible, concret, qui doit être obtenu et à l'obtention duquel, s'ils ne veulent manquer à leur mandat, doivent s'employer tous les représentants de l'Est et du nord-est — soit la majorité — qui siègent au conseil municipal.

Il y a un deuxième point. Il faut empêcher coûte que coûte la fermeture de l'hôtel Viger. La C. P. C. plaide aujourd'hui pauvreté. Elle a sans doute raison et ses actionnaires, dont le dividende est suspendu, seront de son avis. Reste à se demander pourquoi Montréal, qui fait la richesse de cette compagnie, qui la toujours dorlotee quand Toronto, par exemple, la brimait, doit être choisie entre toutes les villes pour la fermeture d'un hôtel à cause d'un déficit annuel de \$65,000? une goutte d'eau dans la mer!

La compagnie n'a pas renoncé à la publicité. Qu'elle en fasse la dime pour le Viger de ce qu'elle a fait pour Lucerne-en-Québec et il s'effectuera un changement radical — surtout si elle remanie, du même coup, les prix et si elle dote l'hôtel d'un personnel canadien-français du haut en bas.

Mais à supposer qu'elle dote elle-même abandonner la partie, elle n'a pas droit d'ignorer la proposition qui vient de lui être faite par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

Celle-ci peut être jugée à l'oeuvre. Les succès du National sont désormais la meilleure des garanties. De plus, l'A. C. J. C. ne ferait que développer un champ d'action qui lui est dévolu en offrant un logement aux étudiants et aux voyageurs du sexe masculin, en créant le pendant de ce que sont les Y. M. C. A.

L'exemption d'impôt dont elle jouit en vertu de sa charte, les relations étendues qu'elle possède à travers toute la province, les sympathies qui lui lient la jeunesse étudiante l'assurent d'une clientèle certaine et de choix pour une maison du genre que nous venons d'indiquer.

De plus la C. P. C. y trouverait avantage, puisqu'elle remplacerait un déficit annuel par une économie d'une centaine de mille dollars, économie constituée par l'abolition du déficit et la suppression des impôts municipaux.

Nous croyons que tous les échevins de l'Est et l'exécutif, qui ne peut ignorer leur desiderata, étudieront sérieusement le projet et l'appuieront de toute leur énergie quand ils se seront convaincus de son sérieux et de sa praticabilité.

La fin à obtenir, c'est le maintien de l'hôtel Viger. L'idéal serait sans doute le statu quo; une hôtellerie pour tous les voyageurs et qui, encore une fois, n'aurait pas de peine à faire recette si la compagnie le voulait sérieusement. Mais si celle-ci est trop préjugée contre l'Est pour voir les réalités sans déformation, elle n'a qu'à passer la main à la puissante et active organisation canadienne-française.

On peut compter que celle-ci, une fois intéressée au premier chef, n'aura de cesse d'ailleurs que la hôteuse gare Moreau soit abolie pour que le terminus actuel de la C. P. C. devienne le terminus conjoint des deux compagnies. Celles-ci y trouveront leur profit. Le public en général y trouvera le sien et le public particulier de l'Est aura obtenu un acompte — un simple acompte — sur la réparation des préjudices qui lui ont été systématiquement causés dans le passé.

Louis DUPIRE

L'actualité

Il n'y a pas d'hiver

Lustucru sort ce matin de sa maison, en complet de flanelle grise, en souliers de tennis et portant sur son dos une paire de skis et une paire de raquettes. Tête nue, il enfle une rue qui conduit au quartier des affaires.

— Ou vas-tu comme cela, dans cet accoutrement? lui dit-il.

— Ou vas-tu? Je cours me débarrasser de ces objets de sport qui sont inutiles au temps présent. L'hiver est fini.

— Fini? Mais nous n'en sommes qu'aux derniers jours de janvier.

— Voire. As-tu entendu le tonnerre, hier soir? As-tu vu les éclairs? Et quel temps fait-il ce matin? Froid, ou tiède?

— Pas plus qu'une hirondelle, un éclair ne fait le printemps, mon vieux. Et tu pourrais encore avoir besoin de tes skis.

— Oui, vers la fin de mai ou en juin. Pour le moment, j'ai besoin d'argent et je troque tout ce que j'ai pour me servir tout de suite. Or, dis-moi là, depuis la fin de novembre, tu as pu faire du ski ou de la raquette une seule fois avec un peu de confort. A peine des traces de neige sur les pierres. De quoi défoncer ses raquettes tout de suite. Et quant au ski, as-tu essayé de glisser sur une pente couverte d'herbe fanée? Tu piques la tête et on t'envoie à l'hôpital. Les sports d'hiver, ça nous en donne, si j'étais riche j'irais en jouer en Suisse ou dans les Alpes, à quelque vingt milles de Nice. Mais cette année, pas moyen d'en faire même sur le Mont-Royal. La crise des chemins de fer, elle dépend en grande partie de ce qu'il est même impossible d'aller passer une fin de semaine dans des Laurentides enneigées. Montre-moi des Laurentides enneigées, cette année.

— Patience. Cela viendra.

— Oui, vers Pâques, comme je le disais tantôt. On parle beaucoup de modifier le calendrier. Si on le modifie de façon à transporter Noël à Pâques, Pâques à la Toussaint et qu'on décalait ainsi les mois, nous finirions par rattraper peut-être les bonnes saisons. Aujourd'hui, on ne sait plus. Tonnerre en janvier, neige en juin, glace en août, fleurs en octobre, fraises en janvier.

— Ou as-tu vu des fraises en janvier?

— A l'étalage du marchand de fruits, samedi. Et j'en avais vu vers Noël.

— Des fraises exotiques, Lustucru, pas des fraises du Canada.

— Ce qui prouve qu'en janvier on en décembre, il pousse et mûrit des fraises quelque part. Ça peut aussi bien être tel qu'en Louisiane. Je te parle qu'hier on gelait dans le Floride, tandis que chez nous le tonnerre faisait vibrer les carreaux.

— Et les passants s'allongeaient sur des trottoirs glissants à l'extrême, ce qui prouve aussi, Lustucru, que nous avions quelques vestiges de l'hiver.

— Un hiver agonisant, ruisselant d'eau, un hiver en train de se noyer.

— Mais s'il n'y a pas d'hiver, qu'achètera les skis et les raquettes? Tu déraisonnes, mon ami.

— Pas plus que le temps. Essaie de le suivre. Jeudi, j'avais mis mon beau capot de chat, parce qu'on m'avait dit qu'il faisait froid. Je suis repartir qu'il fait froid, tout en sueurs et en diable. Le policier du coin m'avait pris pour un Sud-Américain en visite au Canada et qui pensait que c'est un pays froid.

— L'illustration de Paris l'a dit, nous sommes près du cercle polaire.

— Ça ne se voit pas.

— Crois-moi, retourne chez toi, serre skis et raquettes, tu en auras besoin bientôt, sinon ces semaines-ci, en tout cas dans quelques mois.

— Non. Dans quelques mois, d'abord, est-ce qu'il restera quelque chose du monde? Le monde s'en va aux enfers, tu sais bien. La crise doit toujours se clore et elle est à la veille de se clore, mais par la dégringolade générale. Quand il ne restera plus rien, nous recommencerons. Et ça sera peut-être le retour à la prospérité.

Lustucru allait continuer de discourir, lorsque deux infirmiers arrivèrent, le happèrent au col et le traînèrent vers une ambulance qui attendait tout près.

— Le pauvre diable fait de la fièvre chaude, il a eu un violent accès de délire cette nuit et s'il n'a pas pincé une pneumonie, en sortant de chez lui ainsi vêtu, dût l'un d'eux, en refermant la porte, c'est qu'il a une rude constitution.

J'entends deux violents éternuements. Lustucru a pris la grippe. Il saura que c'est malgré tout l'hiver, un hiver capricieux et capricieux — mais l'hiver.

Pierre KIROUL

La session provinciale

NOS COMPTE RENDUS

Le Parlement provincial reprendra, demain, ses séances. Le "Devoir" en donnera comme d'habitude un compte rendu très vivant et très détaillé.

C'est une occasion favorable de faire de la propagande. Avis à nos amis.

L'abonnement régulier est de \$6 par année au Canada, de \$8 aux Etats-Unis et dans l'Empire Britannique, et de \$10 pour l'Union Postale. On peut fractionner son abonnement en deux ou trois, soit quatre ou six mois.

Bloc-notes

Les élections de demain

Les élections de demain dans l'Etat libre d'Irlande paraissent susciter un peu partout un vif intérêt. Avec le récit des dernières réunions publiques, les dépêches de ce matin nous apportent des prophéties qui valent ce que valent toutes les prophéties électorales. Voici longtemps qu'on a proclamé qu'il n'y a de plus incertain que les élections qu'une course de chevaux.

Deux points sont à noter cependant: les résultats d'abord, à cause de la complexité du régime de la proportion, ne seront probablement connus, comme ensemble, qu'à la fin de la semaine; puis, à cause de ce régime aussi, aucun parti ne compte sur une réaction telle qu'on en voit parfois dans nos élections. Les plus enthousiastes ne comptent que sur un gain de quelques sièges. Alors que chez nous, on a vu des partis qui gardaient pourtant un nombre d'adversaires relativement assez considérable, balayer une province entière et s'emparer de tous les mandats, personne dans l'Etat libre n'ose même faire de rêves de ce genre: le régime les rendrait matériellement irréalisables.

Aussi bien, pour les 153 sièges disponibles, le Fianna Fail, le parti de M. de Valera, ne présente-t-il que 108 candidats et ses alliés travaillistes, 22 — ce qui fait, pour la coalition officielle, un total de 130 seulement. Le parti Cosgrave (Cumann na nGaedheal) ne présente que 85 candidats, tandis que le Centre (la combinaison MacDermott-Dillon, qui fait particulièrement appel aux cultivateurs) en présente 21 et les indépendants de diverses catégories 12.

Il est un point sur lequel les prophètes semblent d'accord: c'est que, s'il est discutable que de Valera puisse l'emporter, soit seul, soit avec le concours des travaillistes, Cosgrave n'a de chance de constituer une majorité qu'avec le concours du Centre et des indépendants.

Les femmes

Les femmes sont électrices au même titre que les hommes, dans l'Etat libre. Elles sont, croyons-nous, en minorité dans l'ensemble du corps électoral, mais, dans deux ou trois circonscriptions, elles sont en majorité.

Fait remarquable, étant donné cet état de choses, le nombre des candidates est peu considérable — 6 sur un total de 248 — et la majorité d'entre elles paraissent avoir été choisies à cause de leurs relations de famille. Ce semble bien être le cas des trois candidates du parti Cosgrave: Mme Collins-O'Driscoll, sœur de Michael Collins, Mmes Redmond et Reynolds, veuves d'anciens députés. Du côté de Valera, le choix de Mlle Pearce, sœur du commandant en chef des insurgés de 1916, paraît se rattacher au même ordre d'idées et de sentiments. Avec Mme Concanon, candidate républicaine à l'Université nationale, le cas est différent. Il s'agit ici d'un écrivain connu. La troisième candidate républicaine, une institutrice, doit être une personne particulièrement populaire dans sa région.

Propagande

Un ami nous demande comment il peut aider le journal. Mais, de cent façons différentes! Ne serait-ce qu'en disant un mot de temps à autre, en signalant à un ami qui ne lit point le journal un article qui est de nature à l'intéresser, à amorcer sa curiosité. Puis, combien de gens ignorent, malgré tout, l'existence de notre imprimerie et du travail qu'elle peut faire, de notre service de librairie et des livres qu'il peut procurer, de notre service des voyages et des services qu'il peut rendre?

Un mot, un seul mot, dit à propos peut nous amener un client nouveau.

Et tout compte, particulièrement par le temps qui court.

O. H.

L'Année Sainte

2 avril 1933 — 2 avril 1934 — Pourrons-nous gagner l'indulgence du jubilé?

Le jubilé est d'origine juive. Chez les Hébreux, c'était un an de grâce, où l'on obtenait la remise de ses dettes, où chacun recouvrait les propriétés qu'il avait aliénées, la liberté qu'il avait perdue. Est-ce un présage et le jubilé qui vient marquera-t-il le règlement définitif des dettes et réparations? Nous osons l'espérer.

L'année sainte juive revenait tous les cinquante ans. Elle était proclamée au son de la trompette, en hébreu yobel, qui signifie bœuf, par extension corne de bœuf, puis trompette, celle-ci ayant souvent la forme d'une corne. Et voilà comment de bœuf, yobel, on passe à l'idée de jubilé!

L'année sainte hébraïque libérait des dettes d'argent; l'argent semble avoir tenu une large place dans les préoccupations des Juifs d'alors. L'année sainte chrétienne remet les dettes du péché.

Boniface VIII promulgua, en 1300, le premier jubilé. Il devait revenir, à tous les siècles, rappeler au monde chrétien un nouveau centenaire depuis la naissance du Sau-

Le choix éventuel d'un nouveau juge à Montréal

Des avocats s'agitent — Combinaisons possibles — Le nouveau juge viendrait-il des Cantons de l'Est? — Les noms qu'on cite ici et là

PROMOTIONS ET PERMUTATIONS

Il se même présentement une assez dure campagne auprès du ministère de la Justice, à Ottawa, à propos de la nomination d'un successeur éventuel à M. le juge L.-E. Panneton de la Cour Supérieure, à Montréal, qui n'a pas encore officiellement démissionné, mais dont plusieurs avocats recherchent déjà la succession.

On a parlé de M. André Fauteux, de M. Francis Fauteux, d'un couple d'autres avocats montréalais, dont MM. Arthur Brasseur, J.-C. Lamotte, Oscar Dorais, ancien bâtonnier du barreau de Montréal, de plusieurs autres encore. M. André Fauteux préférerait aller au Sénat. On a parlé aussi de donner une promotion à M. le juge J.-B. Archambault, de la Cour de Circuit, de le faire passer à la Cour Supérieure, pour le placer à la Cour de Circuit par M. Jean Fauteux, qui fut candidat conservateur dans Maisonneuve, à la dernière élection partielle et défait par Mre Joseph Jean. On continuera d'échafauder toutes sortes de combinaisons, mais M. Guthrie reste muet, vu que M. le juge Panneton est encore au poste.

DANS LES CANTONS DE L'EST

Le barreau des Cantons de l'Est, région qui a élu sept députés conserva-

teur. Mais dès 1350, Clément VI décréta une seconde année sainte; et Paul II, en 1370, fixa son retour à tous les 25 ans; favores amplandi. Depuis lors les années saintes se sont succédées à ces intervalles réguliers, sauf en 1800. C'est là le jubilé ordinaire.

Il y a aussi les jubilé extraordinaires, qui soulignent les événements religieux importants. Leur durée, comme leurs règles sont variables. Tel fut le jubilé que décréta Pie IX en 1854 à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception; tel aussi le jubilé de 1929, rappelant les cinquante ans de sacerdoce du Vénérable Pontife encore régnant; tel enfin sera le nouveau jubilé, destiné à commémorer le dix-neuvième centenaire de la Passion du Sauveur.

Ici disposons une méprise, possible chez plus d'un lecteur distrait ou pressé de la Bulle Quod Nuper. L'indulgence de ce jubilé ne pourra se gagner qu'à Rome et donc par les seuls Romains et ceux qui s'y rendront. C'est du moins ce que nous laisse entendre la Bulle, publiée le 15 janvier dernier. Et cette disposition est conforme aux règles ordinaires des années saintes.

Si les dépêches ont bien interprété le document pontifical, le contraire est fréquent — si le pape n'attend pas plus tard hors de Rome le privilège de l'indulgence jubilaire, celle-ci ne pourra s'obtenir que dans la Ville Sainte. Lors du dernier jubilé ordinaire (1925), le Saint-Père avait permis à tous ceux qui n'habitaient pas Rome de gagner l'indulgence du jubilé hors de la Ville Sainte, l'année suivante (1926). Au jubilé extraordinaire qui signala les cinquante ans de sacerdoce de Pie XI, les indulgences purent être gagnées dans tout l'univers catholique dès 1929. De deux choses, l'une, croyons-nous: ou bien le jubilé qui ne peut se gagner cette année qu'à Rome sera étendu l'an prochain au monde entier, comme c'est l'usage. Ou bien le Pape annoncera bientôt que les fameux jubilaires peuvent être obtenues en dehors de la Ville Sainte dès cette année.

Toute année sainte comporte une indulgence plénière spéciale, qui ne diffère pas toutefois substantiellement d'une indulgence plénière ordinaire. C'est là peu de chose, songera plus d'une âme pieuse, qui s'essaye à bon droit de mériter tous les jours pour les âmes du purgatoire trois ou quatre indulgences plénières. Chaque jour, il est vrai, nous pouvons gagner plusieurs indulgences plénières. Au fait, les mérites nous? C'est le secret de Dieu. Même en cette matière des indulgences, et sans nier la disproportion des œuvres à rendre et des mérites à gagner, il reste vrai de dire qu'une chose vaut ce qu'elle coûte. Les conditions d'une indulgence jubilaire étant beaucoup plus onéreuses que celles d'une indulgence plénière ordinaire, il y a une chance pour que les remplir fidèlement de gagner plus sûrement cette indulgence spéciale que toute autre.

En outre, pendant un jubilé, les confesseurs sont munis de pouvoirs extraordinaires concernant les censures, péchés réservés, dispenses de vœux, empêchements de mariage, etc., ce qui est tout à l'avantage des fidèles, sinon des confesseurs.

Enfin et surtout, l'année sainte — son nom l'indique — est un temps de prière et de pénitence. Dieu aime la prière collective et se laisse toucher par elle; l'histoire de Ninive et bien d'autres nous le prouvent. Pourrons-nous dès ce jubilé? Devrons-nous, à moins d'un pèlerinage à Rome, attendre à l'an prochain? En toute hypothèse, il nous faudra passer ce dix-neuvième anniversaire de notre Rédemption dans la ferveur. Pie XI nous y convie: "Nous croyons opportun que les évêques exhortent leurs ouailles à se purifier par le sacre-

teurs à Ottawa, en 1930, fait des démarches pour que le nouveau juge soit choisi parmi ses membres. M. L.-E. Panneton était avocat à Sherbrooke, quand il fut nommé juge à Montréal. On affirme que MM. Hackett et Lafontaine, deux des députés conservateurs des Cantons de l'Est, favoriseraient le choix de M. Hector Verret, C.P., de Coaticook. D'autres députés du même district ont mis d'avant le nom de M. Dorais Panneton, fils de M. le juge Panneton, et lui-même ancien bâtonnier de Saint-François. M. Panneton n'a pas encore 50 ans; c'est un avocat en vue de Sherbrooke. On a aussi parlé de la nomination de M. Napoléon Garceau, avocat à Drummondville, et conservateur militant, mais dont l'âge paraît devoir servir contre lui pour le faire écarter.

LES CHANGEMENTS A MONTREAL

Outre ces avocats, il y en a de Montréal qui sont conservateurs de vieille roche, fort bien vus de tout le barreau, et dont les confrères accueilleraient le choix avec satisfaction, sans distinction de partis politiques. On cite par exemple le nom de Mre Arthur Laramée, dont les avocats s'accordent à dire qu'il ferait un excellent juge. Mre Laramée n'a pas posé sa candidature, croyons-nous.

A ce que l'on sait, M. le juge Panne-

ton une fois remplacé à la Cour Supérieure — il n'a pas encore transmis sa démission à M. Guthrie, malgré des pourparlers engagés depuis quelques semaines. — il s'agira de le remplacer à la Cour des faillites, où il a fait une remarquable carrière. La désignation du juge de la Cour Supérieure qui devra s'occuper en particulier des faillites relève du président de la Cour Supérieure. M. le juge Greenshields. On croit, — mais là-dessus on n'a aucun indice précis, — qu'il désignera à ce tribunal un des juges de langue anglaise de Montréal, qui sont MM. Lane, Curran et MacDougall; la nomination officielle de celui-ci a eu lieu en décembre dernier, et il commencera de siéger bientôt. On pense que ce dernier, qui a une longue pratique des causes de commerce, pourrait bien aller à la Cour des faillites.

DES PERMUTATIONS?

Dans les Cantons de l'Est, on est assez généralement d'avis que Mre Dorais Panneton est l'avocat de la région qui a le plus de chances de succéder au magistrat dont M. Guthrie attend le départ depuis des semaines, s'il choisit hors de Montréal.

Si par hasard ce pronostic de Sherbrooke allait se trouver fondé, on parle d'une combinaison selon laquelle M. le juge Joseph Archambault, qui entend régulièrement à Sherbrooke avec M. le juge White, les causes des districts de St-François et de Bedford, et qui habite Montréal, reviendrait définitivement siéger à Montréal, le nouveau juge devant siéger à Sherbrooke et y habiter, ainsi que le veut la loi présente.

Mais tout cela reste en suspens...

Nos entrevues

A propos de l'hôtel de la Place Viger

En janvier 1929, M. F. Palmer, ingénieur anglais qui avait été chargé par le gouvernement fédéral de faire une étude du problème ferroviaire dans l'île de Montréal, soumettait son rapport au ministre des chemins de fer. Au paragraphe 56 de ce rapport, il disait: "A l'extrémité est de la ville il a été convenu de se servir de la gare de la Place Viger comme gare terminus commune pour le trafic voyageurs de l'est, le Canadien National y ayant accès par le parc du Pacifique Canadien, à Hochelaga, à partir de la voie du Pacifique Canadien, en construction, voie qui doit être prolongée vers l'est et être jointe au Canadien National, près de Montréal-Est, puis l'on se servira en commun d'une seule ligne jusqu'à l'Épiphanie. Cet arrangement aura pour effet d'éliminer la question des passages à niveau sur le Canadien National, entre la gare de la rue Moreau et la Longue-Pointe, car les seules voies restant au niveau des rues seront les voies de chargement utilisées par les diverses industries dans le voisinage."

Dès 1929, s'il faut en croire le rapport Palmer, il était convenu entre les deux compagnies que la gare Viger serait la gare centrale dans l'est. Comment se fait-il que cette convention soit devenue par la suite lettre morte?

Si le Pacifique Canadien se plaint aujourd'hui que la clientèle

n'est plus suffisante pour justifier le maintien de l'hôtel de la Place Viger — en attendant comme de raison qu'il prétende que la clientèle ne justifie plus le maintien de la gare Viger — comment se fait-il qu'il ait négligé et qu'il néglige encore de donner suite à la convention de 1929 telle que mentionnée par l'ingénieur Palmer?

La transformation de la gare Viger en gare centrale de l'est y amènerait non seulement tous les convois des lignes de l'est du Pacifique Canadien mais aussi ceux des lignes de la gare Moreau. Comme résultat immédiat l'affluence des voyageurs serait considérablement augmentée à la gare Viger et l'hôtel de la Place Viger aurait plus de chance de se recruter une clientèle suffisante.

Mais c'est là un moyen trop simple et trop pratique pour qu'on songe à y recourir. On aime mieux fermer l'hôtel de la Place Viger avant de procéder à la fermeture de la gare.

M. le Dr L.-O. Bournival

A propos du rapport Palmer, le Dr Bournival, propriétaire de la maison Bournival, rue Notre-Dame est, nous fait observer qu'il en a été comme pour la plupart des autres projets d'améliorations ferroviaires dans l'île de Montréal.

Le rapport Palmer a été mis de (Suite à la page 2)

ment de Pénitence et à se nourrir du pain eucharistique, non seulement pendant le temps de Pâques...

...mais aussi souvent et avec une aussi grande dévotion qu'ils le peuvent, spécialement pendant toute la durée de l'année sainte, et aussi à méditer d'une manière spéciale le vendredi de la Semaine Sainte sur la Passion du Sauveur."

Tous nous avons péché. Le monde moderne matérialiste, cette machine sans âme, voilà le grand coupable. Maintenant il expie. Qu'il tombe à genoux, joigne les mains et prie: bientôt viendra le terme le ses maux.

Louis-C. de LERY, S.J.

Le Pape et les ouvriers

UN DISCOURS AUX ELECTRICIENS

Nous détachons de la Croix de Paris, numéro du 10 janvier, le récé et le texte suivants:

4,000 employés et ouvriers électriciens ont été reçus en audience par le Pape.

Le Souverain Pontife, prenant la parole, s'est d'abord réjoui de leur nombre imposant, et du fait que toute la hiérarchie des travailleurs était représentée. Il s'est plu à remarquer que leur visite venait peu de temps après l'annonce de l'année sainte, année pendant laquelle nombreux sans doute seront ceux d'entre eux qui voudront revenir à Rome. Cette audience, d'autre part, a lieu la veille de la fête de la Sainte Famille de Nazareth, de cette fa-

mille parmi laquelle Jésus-Christ a voulu passer la plus grande partie de sa vie terrestre.

Si, quelquefois, le travail, a dit le Pape, devient un poids pesant, s'il demande abnégation et sacrifice, si naissent des idées et des pensées qui le font considérer comme peu digne et peu saint, rappelez-vous la vision de la sainte maison de Nazareth, ou la Divine Sagesse faite homme passa la plus grande partie de sa vie mortelle dans le travail.

Rien de plus haut, de plus honnête, de plus saint, de plus glorieux que le travail dans toutes ses expressions, intellectuelles, ou matérielles. S'il y avait eu quelque chose de plus élevé, Jésus l'aurait choisi. Tous, nous devons travailler et pour tous, le travail apporte sa fatigue, sa préoccupation, sa responsabilité, et rien ne peut être plus réconfortant pour celui qui travaille que de penser à l'exemple et à l'invitation qu'en ce temps-là le Seigneur a donnés avec tant de générosité.

Puis, après avoir donné sa bénédiction aux employés et ouvriers, le Pape a quitté la salle au milieu des acclamations.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets d'aller pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARbour 1241*.

DEMAIN:

Le "De

Chez les Franco-Américains

L'histoire politique de nos frères des Etats-Unis

Les premiers émigrants — Ferdinand Gagnon et la naturalisation — Le premier sénateur franco-américain — Causerie radiophonique du maire de Manchester

Texte de la causerie donnée au poste CKAC, le 21 janvier, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par le docteur Damase Caron, maire de Manchester, N.H., et médecin réviseur en chef de l'Association Canado-Américaine.

Dieu et patrie! C'est l'inspiration que l'on voit au fronton des édifices, en tête des lois, sur les drapeaux des régiments, montrant par là que tout citoyen a un double devoir à remplir: envers Dieu, envers la société civile.

Lors de leur arrivée aux Etats-Unis, les Franco-Américains n'oublièrent pas leur devoir envers Dieu. Les monuments qu'ils ont érigés à Sa gloire sont la preuve à l'appui de leur foi agissante et de leur solide piété.

Quant au devoir envers la patrie, ils hésitèrent quelque temps sur la façon de le remplir. Il y eut une période de tâtonnements pendant laquelle ils se demandèrent s'ils devaient se faire naturaliser.

D'abord, qu'est-ce que la naturalisation? Je réponds avec Ferdinand Gagnon: "La naturalisation est un acte légal qui confère à l'étranger tous les droits accordés aux citoyens d'un pays auquel il jure allégeance et fidélité".

Mais quelles étaient les raisons qui faisaient ainsi hésiter les nôtres quant à leurs devoirs vis-à-vis de leur nouvelle patrie? On peut les résumer à quatre: l'ignorance de la langue anglaise, le désir de retourner au Canada, la crainte de la guerre et de la conscription, la volonté de se soustraire aux impôts.

Bienfaisant, cependant, sous la pression et à l'appel de leurs chefs, Ferdinand Gagnon et autres, ils se rendirent compte que leurs préjugés contre la naturalisation étaient sans fondement et que le devoir d'un chacun est de compter pour un dans son pays.

Voilà pourquoi, dès 1871, on trouve une cinquantaine de votants franco-américains à Manchester. Ces derniers ont même obtenu des pouvoirs publics que ceux-ci leur fournissent une école de langue française, avec local chauffage, éclairage, livres et professeurs gratuits.

En 1880, il y a cent-quarante familles à Worcester, avec 76 électeurs. En 1890, le Père Hamon note qu'il y a dans les Etats du Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, Maine et New-Hampshire, une population totale de langue française de 306,440 âmes dont 28,465 votants. Ajoutons à la population des six Etats susmentionnés les 86,940 Canadiens de l'Etat de New-York, et l'on trouve dans tout l'est un total de 393,380 âmes.

A peu près vers la même époque, d'assez importantes colonies canadiennes sont établies dans l'ouest, soit 140,000 âmes dans le Michigan, 20,000 dans le nord de l'Ohio, 50,000 dans l'Illinois, et entre 60,000 à 70,000 dans la région du lac Supérieur, du Wisconsin et du Minnesota.

Quelle était l'influence politique de ces groupes éloignés, jusqu'à quel point avaient-ils assuré les obligations et les devoirs du citoyen? Les statistiques manquent pour l'établir. Il semble cependant, que les premiers succès politiques remportés par nos nôtres l'ont été dans l'ouest. Dès 1877, l'on voit que Louis-Vital Bougy est sénateur des Etats-Unis pour l'Etat du Missouri. Les mémorialistes nous ont rapporté sa fière réplique à quelqu'un qui lui reprochait ses origines: "I am a French Canadian by origin and I am proud of it; I am a Catholic, and I thank God for it; I am also a citizen of this Republic which I love and respect, and I am happy by it".

Le visiteur de passage à Springfield, capitale de l'Illinois, ne manque pas de remarquer au Capitole la statue de Pierre Ménard, qui fut le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, et au sujet duquel on raconte la délicate anecdote suivante: Le sel était venu à manquer dans la région, Pierre Ménard avait fait annoncer qu'il en avait reçu une provision. Et tous d'accourir pour s'en procurer. Ce ceux qui ont de l'argent s'approchent, avait dit Pierre Ménard. Et il remit à chacun sa mesure. Quant à ceux qui étaient sans le sou, le généreux distributeur leur mesura la même quantité qu'aux autres.

Dans la région de l'est, c'est-à-dire en Nouvelle-Angleterre, les progrès politiques ont été plus lents. Tout de même, en 1920, on trouve dans l'Etat du New-Hampshire deux sénateurs, 20 représentants à la Législature, quatre maires, des maires de postes, 27 échevins, 49 fonctionnaires publics, tous de langue et d'origine françaises.

Dans le Connecticut, il y a cinq représentants à la Législature, deux fonctionnaires de comté, quarante-huit fonctionnaires de municipalité, dix fonctionnaires de ville.

A la même époque, dans le Rhode-Island, le plus haut poste de l'Etat, celui de gouverneur, est occupé par un des nôtres. D'autres sont au sénat, à la chambre des représentants, dans le corps diplomatique, à la mairie, dans la magistrature.

Aujourd'hui, excepté dans les postes de président et de vice-président des Etats-Unis, membre du cabinet, ou de membre de la Cour suprême, nous avons été, ou nous sommes actuellement représentés au Sénat et au Congrès de Washington, dans les positions de gouverneur d'Etat, lieutenant-gouverneur et conseiller, dans les commissions d'Etat, sur le banc des Cours supérieures et des Cours subordonnées, dans les Sénats et les Législatures d'Etat, parmi les fonctionnaires de comté, les maires, les conseils et emplois municipaux, ceux relevant du gouvernement fédéral comme maires de postes, procureurs de district, prévôts, etc. Bref, il n'y a guère de degrés de l'échelle civile et du fonctionnarisme où nous ne sommes parvenus, y compris le service diplomatique où nous ne sommes tout brillamment remplis des postes de commissaires, ministres, plénipotentiaires, consultants, etc.

D'où l'on voit que Ferdinand Gagnon peut, à bon droit, être appelé un précurseur, en ce que, le premier, il a compris les avantages de la naturalisation et combattu les préjugés qui s'y opposaient.

Cette question de la naturalisation d'ailleurs a été la constante préoccupation de nos dirigeants après lui. Des centaines d'organisations ont été fondées uniquement pour en accélérer le mouvement, et il ne s'est guère tenu une convention que le sujet n'ait été traité sous toutes les formes.

En traversant les frontières, un tenant du parti libéral devient généralement un démocrate; par contre, le conservateur s'affilie au parti républicain. Cette règle ne va pas sans exception, dû à des circonstances de lieux, d'entourage, etc. Mais en principe, à cause de la similitude des doctrines du parti conservateur et du parti républicain d'une part, du parti démocrate et du parti libéral d'autre part, l'on trouve les rouges d'autrefois rangés parmi les démocrates d'aujourd'hui et les bleus parmi les républicains.

Et il est opportun que nous partagions nos allégeances entre les deux partis. Je ne suis pas de ceux qui croient à l'unité de parti chez les Franco-Américains, ni à la thèse que hors du parti républicain — si l'on est républicain — ou du par-

ti démocrate — si l'on est démocrate — il n'y a pas de salut pour nous. Question d'opportunisme, dira-t-on. N'empêche que si les Franco-Américains appartiennent tous au même parti, ils se trouveront le bec à l'eau et sans influence lorsque le parti adverse arrivera au pouvoir. Tandis que partageant à peu près également entre les deux partis, nous pouvons recevoir notre part de patronage de la droite comme de la gauche. De plus, "les fortes lignes de parti" n'ont souvent pour nous qu'une importance relative.

On ne peut empêcher que le sang soit plus épais que l'eau. Je pourrais citer bien des cas où nous avons su briser des attaches partiales afin de nous rallier, silencieusement, sans éclat, comme nous par une force atavique secrète et spontanée, à la candidature d'un des nôtres à qui il s'agissait de faire graver les degrés capitolins.

La politique américaine ne diffère pas en principe de la politique des autres pays, mais ses manifestations extérieures n'y sont pas les mêmes. C'est ainsi que l'on ne voit pas aux Etats-Unis ces assemblées contradictoires dont les nôtres sont si friands. Mais les journaux oratoires des hommes publics de Québec passionnent encore chez nous ceux de la vieille génération, qui sentent alors se réveiller chez eux "le vieux bleu" ou "le vieux rouge" de jadis à la lecture ou à l'audition par radio d'un débat où s'affrontent deux champions.

Je voudrais demander à ceux qui s'occupent particulièrement de la chose publique d'éviter deux écueils: l'égoïsme et l'incompétence.

Par égoïsme, j'entends que celui qui exerce une certaine influence sur l'électorat ne doit pas chercher à en profiter pour lui-même, mais pour les siens. Un chef politique qui, au lendemain d'une élection, sollicite un poste comme récompense de l'influence qu'il a apportée et pour la part qu'il a prise à la victoire de son parti, est classé comme un chercheur de place, et son influence cesse de par là, impuissant s'il veut imposer son propre avancement, il peut commander pour l'avancement des siens, parce que son ambition ne paraît pas alors à base d'intérêt personnel.

En ce qui concerne l'incompétence, je sais bien que c'est le propre des démocraties de la cultiver, suivant la pensée de Faguet. Nous avons certainement souffert par le passé d'avoir été représentés dans les Assemblées législatives par des hommes qui n'avaient aucune préparation préalable pour le rôle qu'ils avaient assumé.

Il découle de là que c'est le devoir de l'élite franco-américaine de rechercher les compétences, de les pousser de l'avant, de les appuyer loyalement lorsqu'elles sont en place. Dès lors, le mérite acquis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, rejait sur toute sa race.

Parce que nous portons un nom à consonance française et que nous sommes catholiques par la foi, on exige plus de nous que d'autres. Faisons donc en sorte de servir notre nationalité et parlant notre patrie par notre inscription sur les listes électorales, par l'exercice du droit de suffrage aux élections primaires comme à l'élection finale, par l'appui accordé à ceux qui le méritent, par la recherche des compétences et l'élimination de l'égoïsme personnel.

"Ego sum civis romanus", répétaient avec fierté les anciens Romains. Nous aussi, soyons fiers de notre titre de citoyen américain. Mais surtout, montrons-nous en dignes.

Les fonds de chômage L'accusation qui pèse sur le maire, le secrétaire et le greffier de Saint-Ulric de Matane

Remouski, 23. (S.P.C.) — Le maire, le secrétaire et le greffier de la municipalité de Saint-Ulric de Matane, MM. P.-A. Parent, J.-A. Gosselin et J.-B. Roy, qui sont accusés d'avoir mal administré les fonds de chômage, ont été mis en liberté sous un cautionnement de \$400 chacun; ils subiront leur procès aux assises du mois de mars.

Les trois hommes ont plaidé non coupables lors de leur enquête préliminaire le 4 janvier, mais il n'y a pas eu de témoins entendus, les avocats se bornant à argumenter longuement sur la rédaction de l'acte d'accusation. Le magistrat Couillard a décidé que les trois hommes devraient subir leur procès sous l'accusation d'avoir mal administré les fonds de chômage et que, de plus, Parent et Roy devraient répondre à l'accusation d'avoir conspiré pour frauder; le magistrat a cependant fait remarquer que les mots qui laissent entendre que les accusés ont bénéficié personnellement des fraudes dont ils sont accusés.

Feu Mme C. F. X. Dorion Québec, 23. (D.N.C.) — Mme C. F. X. Dorion, mère de M. C. F. Dorion, député de Québec-Comité à Ottawa, et de MM. Frédéric et Noël Dorion, est décédée hier après quatre jours de maladie à l'âge de 69 ans et 8 mois. Outre son mari elle laisse huit fils et deux filles.

Docteurs, Consultez !!! les Grands constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute l'électricité médicale —Gallois & Cie— Ultra-Violet, Quarts, Infra-Rouges Lampes à ultrasons pour salles d'opérations. —Etablissements G. Boultite— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles. Prix, catalogues sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. 428 Chemin FRANÇAISE MONTREAL MA. 2357

NOS ENTREREVUES

(Suite de la première page)

Plus tard, les ingénieurs du *Canadien National*, après une longue enquête préparatoire, soumettent de vastes plans qui furent d'abord adoptés et que l'on commença même à mettre à exécution. Et puis le tout fut abandonné. Plus récemment encore, le gouvernement chargeait une nombreuse commission, sous la présidence du juge Duff, de faire une étude de tout notre problème ferroviaire. Les enquêteurs ont présenté un rapport très élaboré dont le gouvernement s'est servi pour la préparation d'un Bill dont le Parlement fédéral est actuellement saisi. Selon les apparences, on ne s'entend guère à propos de cette mesure. Il n'est pas impossible qu'elle reste à l'état de projet et l'enquête Duff, comme les précédentes, n'aurait servi à aucune fin pratique.

Le Dr Bournival se demande pourquoi l'on entreprend tant d'enquêtes coûteuses puisque l'expérience nous démontre qu'elles ne servent jamais à rien. Si l'on avait accepté les suggestions du rapport Palmer, si l'on avait établi une gare centrale dans l'est, il ne serait probablement pas question de fermer l'hôtel de la Place Viger et la gare Viger serait fréquentée par un public nombreux.

Comme question de fait il n'est pas encore trop tard pour réaliser ce projet de gare centrale dans l'est. Cela ne vaudrait-il pas mieux que de fermer l'hôtel en attendant que l'on parle de la nécessité de fermer la gare Viger?

M. J.-Donat Langelier

La maison Langelier est l'une de celles qui, ces dernières années, ont le plus contribué au relèvement commercial de l'est.

C'est dire que M. Langelier est fortement opposé à la fermeture de l'hôtel de la Place Viger parce qu'il voit dans ce fait un nouveau coup porté au prestige de la partie est. Est-ce voulu de la part du *Pacifique*? Est-ce inconsciemment que la compagnie porte atteinte aux intérêts de cette région qui n'est certes pas la moins importante de notre ville? En tout cas, les résultats malheureux de la fermeture de l'hôtel ne font pas de doute.

Le *Pacifique Canadien* prétend que le maintien de l'hôtel de la Place Viger lui occasionne des pertes financières considérables. Tient-il compte des recettes indirectes que lui vaut son maintien? Ces recettes sont plus considérables que les administrateurs de la compagnie ne se l'imaginent peut-être.

Les marchands et les industriels de l'est de Montréal accordent leur encouragement au *Pacifique Canadien* pour le transport des marchandises mais à la condition que le *Pacifique* les traite convenablement, qu'il ne néglige pas l'est. Est-ce bien ce que le *Pacifique* a fait dans le passé? Les faits sont là pour démontrer le contraire. Les services de la gare Viger ont été constamment réduits, si bien que cette gare n'aura bientôt plus que l'importance d'une gare rurale. Voici que les administrateurs d'un C.P.R. annoncent maintenant leur décision de fermer l'hôtel de la Place Viger.

Puisque c'est ainsi que le *Pacifique Canadien* entend traiter les gens de l'est, trouvera-t-il mauvais que ces mêmes gens lui retirent leur encouragement? Les bons procédés, nous dit M. Langelier, attirent les bons procédés. Le *Pacifique* ne doit pas avoir besoin de la clientèle des gens de l'est puisqu'il les néglige, qu'il leur retire même ce qu'il leur avait donné autrefois.

Le *Pacifique Canadien* ferme l'hôtel de la Place Viger mais il maintient, à coups de millions, Lucerne-en-Québec, le Banff Hotel, le Lake Louise Hotel. Ces hôteliers lui valent-elles les mêmes recettes indirectes que l'hôtel de la Place Viger? Est-ce que les rares hôtes de Lucerne-en-Québec font vivre le club? Ces mêmes hôtes confient-ils au *Pacifique* le transport de grandes quantités de marchandises? Indirectement, ces hôtes contribuent-ils à faire vivre l'entreprise ferroviaire du *Pacifique Canadien*? One le *Pacifique* se pose ces questions et qu'il y réponde.

Les indirectes que l'hôtel de la Place Viger rapporte encore au *Pacifique*, ce que les gens de l'est paient à la gare Windsor, obligés qu'ils sont de s'y rendre depuis que la gare Viger est pour ainsi dire abandonnée. Les administrateurs du *Pacifique* ont-ils jamais pensé à tenir compte de l'argent que les gens de l'est vont porter à la gare Windsor, à la gare Jean-Talon? L'argent des gens de l'est, c'est tout de même de l'argent, et c'est tout de même le fâché d'accepter. Si les gens de l'est décidaient d'aller porter leur argent ailleurs?

M. Langelier nous dit que si une entreprise privée se permettait de traiter ses clients de la même façon que certaines entreprises d'utilité publique pour les leurs, elle ne vivrait pas longtemps. Ce serait le boycott immédiat.

Si le *Pacifique Canadien* se trouve aujourd'hui dans des embarras financiers, c'est que son administration a commis, depuis des années, toute une longue série de bêtises. La fermeture de l'hôtel de la Place Viger, nous dit M. Langelier, ne fera qu'allonger cette série.

Feu Mme John Caza Saint-Anicet, 23. — Nous apprenons le décès de Mme John Caza, née Henriette Leahy, survenue à Saint-Anicet aujourd'hui. La défunte, qui était âgée de 70 ans, laisse cinq enfants, M. l'abbé Percival Caza, professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse, le docteur Gérard Caza, de Saint-Jean, Mme Génier, de Saint-Jean, Mme Shannon, de Bedford, et Mlle Kathleen Caza, de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, à Saint-Anicet.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HA 808, 1241).

Cinéma

L'Atlantide

Le théâtre Impérial présente cette semaine la version filmée et censurée du célèbre roman de Pierre Benoit, *L'Atlantide*, qui n'est pas à faire lire par tout le monde.

Dans un temps où les savants se penchent avec inquiétude sur les vestiges incertains de l'Atlantide disparue, où les poètes appellent en vers d'airain la légende de ce continent disparu dans un cataclysme, Benoit décrit une partie du continent qui s'est abîmé dans les flots. Qui sait si cette terre disparue, en emportant le secret de ses vestiges de l'antique civilisation, si les Atlantes ne sont pas restés pour perpétuer le souvenir des siècles écoulés?

Et c'est ce qui fait le prestigieux intérêt du livre. En plein vingtième siècle, dans les montagnes inaccessibles du Hoggar défendus par l'océan du désert, il reste une population descendante des Atlantes avec une reine fille des dieux.

Et alors, grâce à ce décor fantastique, on admet sans sourire qu'Antéa, reine des Tougares, puisse être fille de Neptune, lointaine descendante de Cléopâtre.

Cela explique aussi que les beaux soldats, éblouis, fascinés, se sacrifient comme des victimes offertes à cette divinité étrange.

Il était difficile d'exécuter un film très complet sur une pareille donnée. Car, comment expliquer la fascination foudroyante d'Antéa qui transforme des hommes cultivés, raffinés, en des hallucinés et des meurtriers féroces? Des réserves s'imposaient évidemment et de tout genre.

Cependant le film est intéressant, parce que le monteur a su tirer partie de la grandeur sinistre du désert. On se sent partout dans la formidable orchestration de ses tempêtes, avec ses nuits sereines ruisselantes d'étoiles, et le feu dévorant de ses jours. Le désert s'étend, morne, dans la blancheur de ses sables repliés en vagues sans fin; le désert implacable qui engloût ses victimes aussi sûrement que les flots de l'océan. Et cela donne à la fin une impression de fatalisme qui s'harmonise avec ce poème de passion brutale et sanglante, évocateur des Hermione, les Phédre et des Furies, ce drame de l'amour sans âme, sans fraîcheur, brûlant et destructeur comme les sables arides du désert.

Mlle Brigitte Helm qui remplit le rôle d'Antéa, a réussi une tête admirable: une figure aux lignes pures et marmoréennes, toute de plastique, mais inhumaine et qui évoque la tête de la Méduse aux cheveux enroulés comme des serpents, au sourire fascinateur et cruel.

Décentralisation judiciaire

La loi des tribunaux judiciaires sera amendée de façon à satisfaire aux exigences légitimes des districts ruraux comme des districts urbains — Conversation avec le bâtonnier de Bedford

La loi des tribunaux judiciaires de la province de Québec sera amendée de façon à donner justice aux districts ruraux comme aux districts urbains, nous annonçait samedi, au cours d'une rencontre, M. L. Arthur Giroux, de Sweetsburg, bâtonnier du Barreau de Bedford. Celui-ci venait d'avoir une conférence avec le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, à ce sujet et il lui avait demandé entre autres choses, au nom du Barreau de son district, si le district de Bedford ne pourrait pas être administré par un juge du district de Saint-François au lieu de l'être, comme à l'heure présente, par un juge du district de Montréal. C'est là-dessus que M. Taschereau lui a répondu que la loi des tribunaux judiciaires sera amendée au cours de la session.

Autrefois, reprit M. Giroux, nous avions des termes judiciaires mensuels de dix jours. Maintenant les termes ne sont plus que de trois jours. L'an dernier, même, la Cour a à peine siégé douze jours en tout dans le district de Bedford. Je plaide à l'heure présente des causes que j'ai prises il y a deux ans. L'inconvénient, c'est que les témoins meurent, qu'ils se déplacent, que les parties errent en vain et que les avocats sont ennuyés de toute façon. La situation judiciaire n'est pas plus rose dans les districts ruraux que dans les districts urbains, comme vous pouvez le voir.

Il y a dans la province une centralisation judiciaire qui oblige presque tous les avocats à s'installer dans des villes comme Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Ce qui arrive, c'est qu'il y a un encombrement dans les cours supérieures de ces villes et que dans les districts ruraux on ne verra bientôt plus les juges que deux fois l'an. En octobre dernier, les districts ruraux organisèrent une délégation auprès du procureur général de la province pour lui exposer les ennuis que cause la centralisation judiciaire présente, surtout celle de Montréal. Voilà dix ans, poursuit M. Giroux, que les districts ruraux réclament la décentralisation judiciaire, mais jusqu'à maintenant ils n'ont rien obtenu. Il semble que cette année cette centralisation est portée à son comble, aussi nous promet-on que la loi des tribunaux judiciaires sera amendée de façon à satisfaire aux exigences légitimes des districts ruraux comme des districts urbains.

Quant au district de Bedford, nous croyons, dit M. Giroux, que s'il était administré par un juge qui viendrait de Sherbrooke au lieu de Montréal, les termes pourraient être plus longs et que les causes pourraient se succéder normalement sur les rôles.

L'article 22 du chapitre 145 des



Croisières d'hiver

Partout au pays du soleil

LES BERMUDES

Nouveaux prix réduits.

Départs fréquents de NEW-YORK-BOSTON-HALIFAX

Aller et retour (4 jours en mer) \$60.

Séjour de 1, 4 ou 5 jours entre les raccolements — Hôtel, repas compris, par \$6.

Le mardi gras

A LA NOUVELLE-ORLEANS

DE NEW-YORK, 18 FÉVRIER — RETOUR 6 MARS à bord du "MOMUS"

Passage 1ère classe, aller et retour, tous les repas à bord, hébergement, chambre avec bain à la Nouvelle-Orléans, 3 tournées en autocar, transports du navire à l'hôtel et inversement. — Durée 16 jours \$95.

Indes Occidentales — Services réguliers

Les paquebots servent d'hôtel — repas compris.

De NEW-YORK tous les 15 jours. Destination: Saint-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, St-Vincent, Grenade.

Paquebots: FORT ST-GEORGES et NARISCA.

23 JOURS — Voyage complet aller et retour \$135.

Deux fois par mois de HALIFAX. Destination: Porto-Rico, Guadeloupe, Martinique, Barbades, Trinidad et Guinée anglaise.

Paquebots: COLBORNE et CHO. MEDY.

30 JOURS — Voyage complet, aller et retour \$145.

Toutes les 2 semaines, le dimanche de HALIFAX et le mardi de BOSTON.

Destination: Les Bermudes, St-Kitts, Novis, Antigua, Montserrat, Dominica, Ste-Lucie, les Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Guyane anglaise.

Paquebots: LADY NELSON, LADY HAWKINS et LADY DRAKE.

31 JOURS — Voyage complet, aller et retour \$210.

Toutes les 2 semaines, le dimanche de HALIFAX, le vendredi de BOSTON.

Destination: Les Bermudes, Bahamas et la Jamaïque.

Paquebots: LADY RODNEY et LADY SOMERS.

21 JOURS — Voyage complet, aller et retour \$165.

Croisières Antilles et Amér. du Sud

Les paquebots servent d'hôtel — repas compris

Paquebots	Départs de New-York	Durée jours	Prix minimum
Francia (3)	27 janv.	9 1/2	95.00
Caledonia (10)	30 janv.	20	195.00
Vulcania (11)	3 fév.	14	160.00
Mauretania (7)	4 fév.	12	155.00
Francia (3)	10 fév.	9 1/2	95.00
Conte Grande (12)	11 fév.	16	190.00
Georgic (13)	15 fév.	16	177.50
Mauretania (7)	18 fév.	12	155.00
Vulcania (8)	18 fév.	31	377.50
Majestic (14)	21 fév.	4	62.50
Caledonia (10)	22 fév.	20	195.00
Francia (3)	24 fév.	9 1/2	95.00
Lafayette (15)	25 fév.	19	217.50
Conte Grande (12)	4 mars	16	190.00
Georgic (13)	4 mars	16	177.50
Mauretania (7)	4 mars	12	155.00
Francia (3)	10 mars	9 1/2	95.00
Mauretania (7)	18 mars	12	155.00
Caledonia (10)	18 mars	14	195.00
Conte Grande (7)	23 mars	20	167.50
Francia (3)	24 mars	5 1/2	95.00
Majestic (14)	8 avril	16	190.00
Conte Grande (15)	13 avril	4	62.50
Conte Grande (17)	26 avril	9	110.00

* Départ la veille de Boston et retour un jour plus tard à Boston.

(3) Nassau, Havane. (11) La Guayra, Curaçao, Colon, Havane, Nassau.

(7) Trinidad, la Guayra, Curaçao, Cartagena, Colon, Havane, Nassau.

(8) Martinique, Trinidad, Bahia, Rio de Janeiro, Pernambuco, Grenade, Curaçao, Cuba, Nassau, Havane.

(10) St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Barbades, Grenade, Trinidad, Venezuela, Ile Marguerite, Curaçao, Ste-Croix, St-Thomas, Porto-Rico.

(11) La Guayra, Curaçao, Colon, Havane, Nassau.

(12) Martinique, Trinidad, la Guayra, Curaçao, Colon, Jamaïque, Havane.

(13) Nassau, Haïti, Kingston, Colon, Havane.

(14) Bermudes.

(15) St-Thomas, Martinique, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Panama, Havane.

(16) Bermudes, Havane.

(17) Bermudes, Cuba, Bahamas.

Croisières en Méditerranée

Emp. of Australia	31 janv.	69	\$550.00
Augustus	11 fév.	38	\$300.00
Augustus	11 fév.	38	\$300.00
Vulcania	24 mars	39	\$240.00
Vulcania	24 mars	39	\$240.00

PELERINAGE EN TERRE-SAINT — EXCURSIONS EN EGYPT — Visites aux escales à des prix spéciaux.

Tous détails sur demande.

BILLETTS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES

LE DEVOIR — Service des Voyages

430 Notre-Dame Est — Montréal

BILLETTS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

Feu M. A.-G. Paradis

M. Alfred-Georges Paradis est décédé ce matin à Montréal, à l'âge de 82 ans. Le défunt, qui était originaire de Saint-Denis sur Richelieu, avait été à l'emploi de la maison Letendre comme tailleur pendant cinquante ans. Il avait épousé en premières noces Melina Tessier et, en secondes noces, Elmina Groulx.

Il laisse sa femme, deux fils, MM. J.-R. Paradis, de Paradi-Vincent, et G.-E. Paradis; deux filles, Mme J.-A. Huot (Antoinette) et Sr Marie-Georges, des RR. SS. de la Providence; deux frères, MM. Arthur Paradis, de Montréal, et Xavier Paradis, de Saint-Denis sur Richelieu; plusieurs petits-enfants, Roger et Gaston Paradis, Raymond, Paul, Thérèse, Guy, Lucien et André Huot.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, à l'église de Beaudouin.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille Paradis.

Chez les Oblats

Le R. P. Jan, O.M.I., curé de la cathédrale de Prince-Albert, depuis deux ans, étant obligé de quitter ce poste, à cause de l'état délabré de sa santé, y est remplacé par le R. P. Jean Tavernier, O.M.I., directeur du *Patriote de l'Ouest* et ancien curé de Saint-Joachim d'Edmonton.

Le R. P. Jan est par ailleurs remplacé comme supérieur des Pères Oblats, de Prince-Albert, par le R. P. Louis Simard.

Statuts Refondus de la province de Québec (1925) déclare que la Cour supérieure, qui est un tribunal d'archives, est composée de trente-sept juges. L'article 27 dit plus loin que les 37 juges de cette Cour se répartissent comme suit dans les quatre grands districts judiciaires de la province:

- 1) Le district de Montréal compte 22 juges dont 10 sont spécialement chargés des districts judiciaires subsidiaires de Terrebonne, Beauharnois, Richelieu, St-Hyacinthe, Pontiac, Hull, Montcalm, Bedford, Iberville et Joliette.
- 2) Le district de Québec compte 11 juges dont 7 sont spécialement chargés d'administrer la justice dans les districts subsidiaires de Gaspé, Beauce, Rimouski et Montmagny, Arthabaska, Kamouraska, Saguenay et Chicoutimi, Roberval et Chicoutimi.
- 3) Le district de Saint-François compte 2 juges.
- 4) Le district des Trois-Rivières compte 2 juges, qui exercent aussi leurs fonctions ordinaires dans le district subsidiaire de Nicolet.

LE DEVOIR — Service des Voyages

430 Notre-Dame Est — Montréal

BILLETTS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

Feu M. A.-G. Paradis

M. Alfred-Georges Paradis est décédé ce matin à Montréal, à l'âge de 82 ans. Le défunt, qui était originaire de Saint-Denis sur Richelieu, avait été à l'emploi de la maison Letendre comme tailleur pendant cinquante ans. Il avait épousé en premières noces Melina Tessier et, en secondes noces, Elmina Groulx.

Il laisse sa femme, deux fils, MM. J.-R. Paradis, de Paradi-Vincent, et G.-E. Paradis; deux filles, Mme J.-A. Huot (Antoinette) et Sr Marie-Georges, des RR. SS. de la Providence; deux frères, MM. Arthur Paradis, de Montréal, et Xavier Paradis, de Saint-Denis sur Richelieu; plusieurs petits-enfants, Roger et Gaston Paradis, Raymond, Paul, Thérèse, Guy, Lucien et André Huot.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, à l'église de Beaudouin.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille Paradis.

Chez les Oblats

Le R. P. Jan, O.M.I., curé de la cathédrale de Prince-Albert, depuis deux ans, étant obligé de quitter ce poste, à cause de l'état délabré de sa santé, y est remplacé par le R. P. Jean Tavernier, O.M.I., directeur du *Patriote de l'Ouest* et ancien curé de Saint-Joachim d'Edmonton.

Le R. P. Jan est par ailleurs remplacé comme supérieur des Pères Oblats, de Prince-Albert, par le R. P. Louis Simard.

Statuts Refondus de la province de Québec (1925) déclare que la Cour supérieure, qui est un tribunal d'archives, est composée de trente-sept juges. L'article 27 dit plus loin que les 37 juges de cette Cour se répartissent comme suit dans les quatre grands districts judiciaires de la province:

- 1) Le district de Montréal compte 22 juges dont 10 sont spécialement chargés des districts judiciaires subsidiaires de Terrebonne, Beauharnois, Richelieu, St-Hyacinthe, Pontiac, Hull, Montcalm, Bedford, Iberville et Joliette.
- 2) Le district de Québec compte 11 juges dont 7 sont spécialement chargés d'administrer la justice dans les districts subsidiaires de Gaspé, Beauce, Rimouski et Montmagny, Ar

Demain: MARDI, 24 janvier 1933
Saint Timothée, E. M., double
Lever du soleil, 7 h. 31.
Coucher du soleil 4 h. 54.
Lever de la lune, 7 h. 05 du matin.
Premier quart, le 3, à 11 h. 30 m. du mat.
Pleine lune, le 11, à 3 h. 42 m. du soir.
Dernier quart, le 19, à 1 h. 21 m. du mat.
Nouvelle lune le 25, à 6 h. 25 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU
MAXIMUM et MINIMUM
Aujourd'hui maximum 45.
Même date l'an dernier 30.
Minimum aujourd'hui 25.
Même date l'an dernier 3.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.20. 11 heures a.m. 29.35.
Midi: 29.37.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Média 1610 St-Denis, Montréal.

Le quinzième conseil fédéral de l'A. C. V. du Canada

Clôture hier — Visite de S. E. Mgr Deschamps — Réélection de M. N.-R. Beaudet à la présidence — Institution d'une Semaine d'action sociale catholique en faveur du bon journal — Résolutions — Bénédiction de S. Mgr Cassulo

Retour à la terre
L'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada s'est tenue, samedi et dimanche, à la salle de l'Immaculée-Conception. Les 19 sections de l'A. C. V. y étaient représentées ainsi que le Cercle catholique des Voyageurs de Commerce de Sherbrooke. Tous ces groupes présentèrent d'intéressants rapports de leurs activités au cours de l'année écoulée.

Après avoir adressé leur hommage au Souverain Pontife et à S. E. le Délégué apostolique Mgr Cassulo, membre honoraire de l'A. C. V., le conseil recut de ce dernier le télégramme suivant: "A la chère Association catholique des Voyageurs, vifs remerciements. Nos vœux, Spéciales bénédictions."

S. E. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, rendit aussi visite aux congressistes. Il leur dit avec quel vif intérêt il suit le travail de l'A. C. V., comment il apprécie hautement le bien qu'elle accomplit et l'encourage à le poursuivre pour l'Eglise et le pays. Le R. P. Louis Lalonde, S. J., aumônier général, remercia Son Excellence au nom de l'A. C. V. et profita de la circonstance pour lui exprimer la soumission la plus entière des voyageurs catholiques.

Nouveau conseil
A la dernière séance, M. N.-R. Beaudet fut réélu président général pour un troisième terme. M. Chs-Emile Lavigne fut élu vice-président et M. J.-P. Lacroix vice-président. Le conseil central sont MM. J.-E. Sauvé, André Poulin (de Québec), Joseph Langevin, J.-E. L'Esclapart, L.-G. Hogue, Adhemar Haynault, Raymond Prud'homme, Elie Ducharme, Raoul Traversy, A. Lauzon et J.-A. Laperrière. M. J.-Alfred Bernier reste aussi au Conseil comme ex-président.

Semaine d'Action Catholique
Parmi les décisions prises se trouve celle de remplacer, cette année, la Semaine contre le Blasphème par une Semaine d'Action catholique consacrée surtout à la propagande du bon journal et du bon livre.

Electricité
Cette importante question préoccupera de plus en plus l'A.C.V. qui fait donner, lundi prochain, une conférence publique sur ce sujet par M. le Dr Philippe Hamel, de Québec.

Les cours de M. l'abbé Groulx

"LA DECOMPOSITION DES PARTIS DE 1850"

M. l'abbé Groulx donnera jeudi soir prochain, à 8 heures 15, salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, son prochain cours public d'histoire du Canada. Continuant son étude de la vie politique sous le régime de l'Union des deux Canadas, il traitera de la "décomposition des partis vers 1850". Il y étudiera les maladies du parti libéral réformiste: le "Clear gritism" et le démocratisme. Il y fera l'histoire du mouvement de la jeunesse démocratique et du parti rouge et montrera quel fut dans ce mouvement le rôle ou la responsabilité de Papineau.

Entrée libre. Dames et messieurs sont pareillement invités.

"La défense de l'intelligence"

L'OPINION DU LECTEUR

"Non scolae, sed vitae discimus. Telle est la devise que le graveur en lettres d'or en tête de votre volume. Dans un style clair, simple, énergique, vous donnez de grandes leçons et vous invitez à réfléchir. Ayant eu l'avantage inappréciable de toucher de près l'enseignement primaire, classique et supérieur, observateur délicat et consciencieux, vous connaissez nos misères et vous pouvez offrir des remèdes.

"Votre école, soucieuse de préparer et d'assurer l'avenir, s'adapte aux besoins présents, tient compte des exigences de temps et de milieu, respecte la tradition et le génie national, mais évolue avec le progrès et la science moderne, de manière à satisfaire toutes les classes de la société.

"Nos maîtres, les dirigeants politiques et sociaux doivent considérer vos conseils judicieux et pratiques. Tous ceux qui ont à cœur le succès comme le bon renom de notre race et de notre province, seront heureux de posséder votre livre et de se pénétrer de vos sages principes."

Damien JASMIN, LL. D., Ph. D.
De la Faculté de Philosophie.
1 vol., in-12, 216 pages, est en vente au Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame est. (Tél. HA. 1241). Prix: \$1.00 francs.

Les bagarres en Allemagne

Trois morts — Une centaine d'arrestations

Berlin, 23 (S.P.A.) — Trois des quatre-vingt personnes qui ont été blessées hier au cours des bagarres entre nationaux-socialistes et communistes sont mortes ce matin. Et la police a opéré près d'une centaine d'arrestations. La principale bagarre s'est produite à Berlin, mais il y a eu aussi des sordides à Leipzig et à Cologne où trois blessés sont morts à l'hôpital.

C'est une manifestation des nazis en l'honneur de l'un de leurs camarades tués par les communistes il y a déjà quelques années, Hoerst Wessel, qui a donné lieu à la bagarre de Berlin. Des milliers de chemises brunes se sont rendus en parade à la Buelow Hatz, le centre communiste de Berlin où se trouvent les quartiers généraux du parti communiste, puis ils ont poursuivi leur marche jusqu'au cimetière de Nikolai où Hitler a dévoilé le monument de Wessel.

Ces manifestations ont soulevé l'indignation des communistes qui avaient déjà protesté à l'avance. En dépit du fait que des automobiles blindées faisaient la patrouille des rues et que la police avait placé des vigiles sur tous les toits, les communistes ont tenté d'empêcher la manifestation des nazis et la bataille s'est engagée. La police a fini tout de même par rétablir l'ordre. Quatre autres personnes ont été blessées dans les faubourgs de Berlin au cours de la veillée.

Le bureau de placement des étudiants

L'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal attend cette semaine son permis, de Québec, pour sa nouvelle filiale qui sera le Bureau de Placement des Etudiants.

Aussitôt que le permis sera arrivé, le conseil du Bureau fera imprimer les règlements et toute la littérature voulue et organisera un système de fiches avec questionnaire, etc.

On espère que l'institution de ce Bureau permettra aux étudiants de se procurer plus facilement du travail compatible avec leurs études même en cette période difficile.

Lady Bailey rebrousse chemin

Niamey, Afrique orientale française, 23 (S. P. A.) — L'aviatrice lady Bailey, retrouvée après une disparition de quatre jours, a renoncé à son projet de voler d'Angleterre au Cap et rebrousse chemin. Elle s'est envolée pour Oran, aujourd'hui.

M. Bennett à Toronto

Toronto, 23 (S.P.C.) — Le premier ministre du pays, M. Bennett, est arrivé dans cette ville ce matin. Il parlera à deux réunions avant de partir, demain, pour Hamilton. M. Bennett parlera d'abord à un déjeuner de l'Albany Club. Ce soir, il parlera au dîner annuel du Board of Trade. On croit que dans ce dernier discours il traitera du chômage.

La vente de la bière et des vins

Washington, 23 (S.P.A.) — Le comité judiciaire du Sénat a approuvé, aujourd'hui, le bill Collier-Blaine pour légaliser la vente de la bière et des vins alcooliques à 3.5 p.c.

Dîner-causerie de l'"Idée conservatrice"

Le prochain dîner-causerie de l'"Idée conservatrice" aura lieu le samedi 1 février. L'hôte d'honneur sera M. Georges Laurin, député de Jacques-Cartier à Ottawa et organisateur en chef du parti conservateur pour la province.

Dans l'Inde

Nouvelle-Delhi, Inde, 23 (S.P.C.) — On annonce officiellement que le gouverneur général lord Willingdon a permis à un membre de l'Assemblée législative de Madras de proposer l'abolition de l'"intouchabilité" des parias. Toutefois, il est entendu que le gouvernement ne s'engage nullement à accepter les principes du bill.

Chef fasciste tchèque arrêté

Prague, Tchécoslovaquie, 23 (S.P.A.) — L'un des chefs des fascistes tchèques, le général Rodolphe Gadjia, a été arrêté aujourd'hui à la suite d'une agression contre la garnison de Brno, samedi. Les agresseurs voulaient manifestement s'emparer d'armes et de munitions. Le coup a causé la mort d'un homme.

Le gouvernement a commencé une vaste enquête sur le mouvement fasciste au pays.

Ils restent plus longtemps chez eux

New-York, 23 (S.P.A.) — Dans un rapport publié aujourd'hui, le comité d'hygiène mentale des Etats-Unis attribue une diminution des infractions aux vols chez les jeunes au fait que de nombreux pères de familles restent plus longtemps chez eux faute de travail.

Dans la région de Jéhol

L'effectif des troupes japonaises est de 250,000 hommes — L'annexion de Chanhaikouan à l'Etat de Mandchoukouo

Changhai, 23 (S.P.A.) — Des gens bien renseignés estiment que les Chinois ont réuni des troupes dont l'effectif s'élève à 150,000 ou même 250,000 hommes dans la province de Jéhol ou dans le voisinage. Chang You Lin, gouverneur de la province de Jéhol, aurait 36,000 hommes de troupes sous ses ordres dans l'est de la province. Il y aurait encore 30,000 hommes près de Kalgan dans le centre et l'ouest de la province. Dix mille soldats sont retranchés devant Chanhaikouan depuis l'occupation de la ville par les Japonais. Il y aurait encore une centaine de mille hommes le long du chemin de fer Chanhaikouan-Peiping, 30,000 hommes dans la ville même de Peiping.

Les dernières dépêches disent que les Japonais songent à annexer Chanhaikouan à l'Etat de Mandchoukouo. Cette ville importante est à la tête de ligne du chemin de fer qui conduit à Tientsin et à Peiping. Les Japonais ont déjà commencé à s'établir dans la ville en y installant un bureau de poste. Les Chinois ont salué l'arrivée à Changhai, de l'ex-président Tuan Chi Jui, que l'on considérait comme l'un des amis des Japonais, comme l'un des événements les plus heureux qui se soient produits depuis des semaines. Il est arrivé de Peiping en avion en compagnie du maréchal Chang Hsiang-Liang, commandant militaire de la Chine du Nord. Les dépêches chinoises prétendent que les Japonais auraient cherché à induire le maréchal Tuan à lancer un nouveau mouvement de révolte comme il l'a fait il y a trois ans et à établir à Peiping un gouvernement d'opposition qui diviserait la Chine. Le maréchal Tuan aurait répondu en quittant immédiatement Tientsin pour aller rejoindre le maréchal Chang et l'assurer qu'il accorde son appui le plus entier au gouvernement nationaliste de Nankin.

On dit que Wu Kwang Hsin, ancien ministre de la guerre et gouverneur de Honan, et d'autres chefs de l'opposition, auraient suivi l'exemple du maréchal Tuan en promettant leur appui au gouvernement.

Bombardement
Tchangcheou, Mandchourie, 23 (S.P.A.) — On rapporte que les avions japonais ont continué en fin de semaine à bombarder les centres de concentration des troupes chinoises dans la région de Kailou. La cavalerie japonaise a aussi été active dans la région de Chihni.

A la ferme-école de Deschambault

DES COURS AGRICOLES POUR LES JEUNES GENS DE LA REGION
Québec, 23 (D.N.C.) — Des cours agricoles pratiques sont commencés depuis ce matin, à la ferme-école de Deschambault.

Vingt-huit jeunes gens de la paroisse même et des paroisses environnantes se sont inscrits et suivront ces leçons qui porteront sur l'agriculture en général et sur quelques spécialités.

C'est M. le curé de Deschambault qui a ouvert cette série de cours. Dans une brève allocution, il a insisté sur l'importance de l'instruction agricole par le temps qui court plus particulièrement. Il a remercié M. Chagnon, gérant de la ferme, de cette nouvelle initiative.

Plusieurs officiers du ministère donneront des cours toute la semaine. Les jeunes gens qui se sont inscrits sont âgés de 15 à 25 ans.

Condamnés à mort pour concussion

Sébastopol, province d'Arkhangel, Russie, 23 (S.P.A.) — Six employés de la trésorerie municipale ont été condamnés à mort pour concussion. Ces six hommes, tous d'anciens gardes blancs, auraient, en retour de cadeaux en nature, réduit les forts impôts dont sont frappés les commerçants privés et les spéculateurs. L'accusation déclare que cet acte constitue "une contre-révolution économique".

La Banque de Montréal et Calgary

Calgary, 23 (S.P.C.) — Après un entretien avec des représentants de la Banque de Montréal, le premier ministre de l'Alberta, M. J. E. Brownlee, a annoncé au maire de Calgary qu'il croit que la banque en question, se rendant à la demande des autorités municipales, ne vendra pas à un prix injuste pour la ville des obligations de Calgary d'une valeur globale de \$2,270,000.

Le froid en Angleterre

Londres, 23 (S.P.C.) — L'Angleterre est en proie à un froid vraiment hivernal. Le verglas a désorganisé les services d'autobus et certains services ferroviaires.

L'état de M. Harrington

Halifax, 23 (S.P.C.) — Par suite de complications, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Gordon S. Harrington, récemment opéré par appendicite, devra prolonger son séjour à l'hôpital.

Un amendement constitutionnel

La session annuelle du Congrès américain commencera le 3 janvier et le président élu des Etats-Unis entrera en fonctions le 20 janvier

Washington, 23 (S. P. A.) — Trente-cinq des quarante-huit Etats-Unis d'Amérique se sont prononcés pour un amendement constitutionnel abrégeant l'intervalle entre les élections fédérales et l'entrée en fonctions des membres du Congrès nouvellement élus, de manière à supprimer la session des "canards boiteux" (membres du Congrès défaits, mais qui néanmoins siègent à la courte session dans l'intervalle des élections et de l'entrée en fonctions de leurs successeurs). L'amendement abrégerait aussi l'intervalle entre l'élection d'un président et son entrée en fonction.

Présentement, le président est élu le deuxième mardi de novembre, tous les quatre ans, mais il n'entre en fonction qu'au début de mars suivant; aussi le deuxième mardi de novembre, mais tous les deux ans, les électeurs élisent une nouvelle Chambre des représentants et un tiers du Sénat, et les nouveaux mandataires n'entrent en fonctions — comme le président — qu'environ trois mois et demi après leur élection. L'amendement projeté ne modifierait pas la date des élections, mais ferait commencer la session annuelle du Congrès le 3 janvier et fixerait au 20 janvier l'entrée en fonction du président élu.

Il est certain que l'amendement en question — le 20e à la Constitution — sera adopté dans quelques jours. Il suffira pour cela de l'adhésion d'un seul autre Etat, ce qui permettra aux trois quarts nécessaires à un amendement constitutionnel (le nombre des Etats adhérents). Le nouvel amendement entrera en vigueur le 15 octobre.

Pour la mission de Szepingkaï

Le R. P. Edgar Laroche partira de Montréal ce soir

Le R. P. Edgar Laroche, de la Société des Missions étrangères, supérieur régional et pro-préfet de la mission qui lui est confiée à Szepingkaï, Mandchourie, est à Montréal aujourd'hui et prendra le train du Pacifique Canadien, à la gare Windsor, ce soir à destination de Vancouver. De là il s'embarquera pour l'Orient le 28 janvier et arrivera à Szepingkaï vers la mi-février.

Le R. P. Laroche arriva au Canada le 1er août dernier pour prendre part au Chapitre de la Société et en même temps pour assister au sacre de S. E. Mgr Louis-Adelmar Lapierre, vicaire apostolique de Szepingkaï. Au cours de son séjour au Canada le R. P. Laroche a donné plusieurs conférences sur ses missions surtout dans la région de Québec.

La grève de Londres

Londres, 23 (S. P. A.) — La grève non officielle des chauffeurs d'autobus qui a affecté 13,000 hommes semble être sur le déclin à la suite d'un appel lancé hier soir par le président de la compagnie, lord Ashfield. Les autorités de la compagnie disent que la situation s'est améliorée et que des centaines d'hommes retournent au travail.

Les dettes de guerre britanniques

Londres, 23 (S. P. C.) — Le cabinet doit se réunir aujourd'hui pour étudier les mesures à prendre au sujet des négociations avec les Etats-Unis pour le règlement des dettes de guerre.

D'anciens croient que M. Austen Chamberlain, qui a été plusieurs fois ministre, sera l'homme tout indiqué pour représenter la Grande-Bretagne, les négociations ont lieu directement entre le gouvernement de Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis.

Feu Madame Magloire Patenaude

A Valleyfield, est décédée hier, à l'âge de 71 ans, Euphrasie Primeau, veuve de Magloire Patenaude. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 10 heures, à la cathédrale de Valleyfield et l'inhumation à Saint-Stanislas de Kostka. Lui survivent: cinq fils, Elida, inspecteur des ponts et bâtiments du C. P., de Sudbury, Ont.; Joseph-Edgar, gérant ville Saint-Laurent; Edgar, médecin, Howick; Antonio, marchand, Valleyfield; et l'abbé Adrien, aumônier, des RR. SS. Francisaines de Marie, à Rigaud; trois filles; Mme J.-J. Girouard, (Sylvia), St-Lambert; Mme Augustin Clément (Rose-Alma), Les Cédres; et Mlle Marie-Ange Patenaude, Valleyfield; deux gendres: M. J.-J. Girouard, marchand, Saint-Lambert, et le Dr Augustin Clément, Les Cédres; cinq bruns: Mme veuve Albini Patenaude et Mme Antonio Patenaude, de Valleyfield; Mme Elida Patenaude, de Sudbury, Ont.; Mme Joseph-Edgar Patenaude, de Ville Saint-Laurent, et Mme Edgar Patenaude, de Howick.

La défunte laisse, en outre, vingt-cinq petits-enfants.

Réorganisation de l'administration et du travail de propagande au ministère provincial de l'Agriculture

Création d'un bureau de direction — Disparition du service des agronomes — Création de 20 divisions agronomiques ayant à leur tête un agronome régional

Québec, 23 (D. N. C.) — M. Adélard Godbout a annoncé ce matin une réorganisation de l'administration et du travail de propagande au ministère de l'Agriculture.

Cette réorganisation consiste en la création d'un bureau de direction, en la disparition du service des agronomes en faveur d'un service administratif, en la création de 20 divisions agronomiques ayant à leur tête un agronome régional. Les activités du ministère ont pris une expansion telle en ces dernières années, qu'il est devenu nécessaire de modifier l'administration afin de rendre le travail plus efficace, d'utiliser tout l'argent à meilleur escient, si possible, et de maintenir une meilleure discipline.

Conseil administratif

Le bureau de direction dont la création vient d'être annoncée par M. Adélard Godbout au cours d'une réunion des chefs de service et des chefs de sections, sera composé des chefs des quatre services: MM. J.-H. Lavoie, pour l'horticulture, Henri Bois, pour l'économie rurale, Adrien Morin, pour l'industrie animale, et Narcisse Savoie, pour le nouveau service administratif. Ce bureau sera présidé par M. Louis-Ph. Roy, directeur des services; il se réunira tous les lundis et aura le devoir de veiller à l'élaboration et à l'application d'un programme agricole conforme aux besoins des différents districts.

Le bureau remplacera, dans l'administration, les services jusqu'ici existants. Ces services continueront d'exister pour désigner des genres différents d'activités plutôt que pour marquer des entités distinctes de propagande et d'administration.

Comme nous le disions plus haut, trois des anciens services sont maintenus, le quatrième, le service des agronomes, est mué en un service administratif. M. Narcisse Savoie en sera le titulaire; il occupera de l'administration matérielle du département. Sa tâche sera considérable si l'on songe que le ministère de l'Agriculture compte plus de 500 employés.

Chacun des services sera, comme par le passé, divisé en sections.

A l'hôtel de ville

Négociations avec les banques au sujet des emprunts pour travaux — Commission du chômage — Le bill de Montréal — Congédié

M. Legault a déclaré ce matin que la ville négocie actuellement avec les banques au sujet des emprunts pour travaux, etc., mais qu'il n'est pas question de restrictions, et que l'article paru dans un journal du matin à ce sujet est sans fondement.

Le président intérimaire de l'excécutif a annoncé que le nouveau marché Saint-Antoine sera ouvert à Pâques; le vieux marché est insuffisant et en très mauvais état, et pour le laisser ouvert il faudrait y faire des réparations.

M. Legault a aussi fait remarquer que la suggestion de nommer des commissions indépendantes dans les diverses provinces pour administrer les secours directs d'assistance sociale, sous la direction de M. Albert Chevalier, qui contrôle les fonds distribués par l'entremise des sociétés de charité, est réellement une commission indépendante.

Les chefs de services municipaux se réuniront de nouveau demain pour continuer l'étude de la classification des salaires des fonctionnaires.

A la fin de cette semaine ou au commencement de l'autre le comité de législation du conseil se réunira pour poursuivre l'étude du bill de Montréal. Si le rapport des vérificateurs sort à temps, le comité de législation étudiera l'opportunité de changer la date de perception de la taxe foncière.

M. Pêchevin Desroches a annoncé ce matin qu'un employé spécial de la ville qui exerçait une fonction de confiance dans l'organisation des secours directs vient d'être congédié.

Mort du Dr Ed. Desilets

Trois-Rivières, 23 (S.P.C.) — Le docteur Edmond Desilets, ex-maire de Sainte-Gratude, est décédé, aujourd'hui, à l'âge de 60 ans.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. NÉTROCHE: HA809 1241).

"Au Pays de Québec"

(Par Ernest BILODEAU)
PREFACE PAR MGR EUG. LA-POINTE, V.G.H.

(Editions Casterman)

La maison d'éditions Casterman a donné une toilette très soignée à ce récent recueil de chroniques dont son éminent préfacier a écrit: "Ces indications sommaires, ces touches justes et brèves suffisent à nous faire entrevoir dans sa simplicité et sa pureté l'un des chefs-d'œuvre de l'Eglise catholique, la paroisse rurale canadienne-française. Les lecteurs de M. Bilodeau lui sauront gré d'avoir si heureusement contribué à fixer les traits."

Au pays de Québec, édition cartonnée et illustrée, est en vente sous deux formats: à la librairie du DEVOIR, à Montréal, aux prix respectifs de 40 sous et un dollar.

WALL STREET

Les cours faiblissent

New-York, 23 — Après un moment d'incertitude à l'ouverture, les cours ont commencé à faiblir et plusieurs titres ont reculé de quelques fractions à un point. L'activité toutefois reste très restreinte. Allied Chemical, N. Y. Central, Columbia Carbon, ont reculé d'environ un point, de même que Woolworth, American Telephone, National Biscuit, Southern Pacific, Union Pacific, U. S. Steel, Consolidated Gas, Case et DuPont ont perdu un peu moins d'un point. Santa Fe, American Can, General Motors et International Harvester ont été fermes.

Vers midi toutefois les cours s'étaient légèrement améliorés et un certain nombre de titres avaient repris leur recul de la matinée.

EN BOURSE LOCALE

Shawinigan Power est vigoureux

Shawinigan Power a été relativement actif ce matin et s'est avancé d'un point à 13 1/2, ce qui porte à près de deux points son avance depuis deux jours.

Pacifique Canadien a fléchi d'un demi-point, Nickel a maintenu une avance d'une fraction tandis que Brazilian a été inactif. Dominion Textile et Smelting se sont avancés d'un point chacun. Hollinger de 20 sous à \$6.60, Power Corp. et B. C. Corp. de quelques fractions. Montreal Power a faibli de même qu'Abitibi, Québec Power et General Steel Works.

Mort de l'abbé

A. Desnoyers

Le doyen du clergé de Saint-Hyacinthe est décédé hier matin à l'âge de 95 ans et 10 mois

Saint-Hyacinthe, 23 (D. N. C.). — Le diocèse de Saint-Hyacinthe vient d'être plongé dans le deuil par la mort de M. l'abbé A. Desnoyers, survenue hier matin à la retraite Saint-Bernard de cette ville. Le défunt était le doyen du clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe, étant âgé de 95 ans et 10 mois. Il était à sa retraite depuis une cinquantaine d'années environ. L'abbé Desnoyers est né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville le 6 avril 1837. Il était le fils de Charles Desnoyers, sculpteur, et de Françoise Dufresne. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Saint-Hyacinthe où il fut ordonné prêtre par Mgr Larocque, deuxième évêque de Saint-Hyacinthe, le 18 septembre 1864. Au cours de sa longue carrière, il fut successivement vicaire à Compton, de 1864 à 1866, à Saint-Hugues de Bagot, de 1866 à 1867, curé de Saint-Etienne de Bolton de 1867 à 1873, de Sainte-Hedwidge de Compton, de 1873 à 1874, d'Adamsville, de 1874 à 1876 où il a bâti une église en 1875, curé de Valcourt, de 1875 à 1878, où, dès son arrivée, il a achevé l'église en voie de construction, curé de Saint-Roch-sur-Richelieu, de 1878 à 1880, retiré à Saint-Pie de Bagot, de 1880 à 1884, à Winooski, dans le Vermont, de 1884 à 1886, en différents endroits de 1886 à 1901. En cette dernière année, il se retira à la retraite Saint-Bernard de Saint-Hyacinthe, où il est décédé hier matin.

Le défunt était l'oncle de M. l'abbé Rodrigue Desnoyers, curé de Saint-Aimé-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu à l'hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe mercredi matin à huit heures. Un service sera chanté au séminaire de Saint-Hyacinthe de cette ville à dix heures.

Pour Rome

Québec, 23 — Le R. P. Antoine-Marie, O.F.M., de Montréal, vient d'être désigné par ses supérieurs pour accompagner Mgr Eugène Roy, O.F.M., administrateur apostolique de Kagoshima, Japon, qui s'embarquera pour Rome, à New-York, le 4 février prochain, dans l'intérêt de ses missions.

Association des optométristes-opticiens

Les élections des officiers pour l'année 1933 ont été tenues le 18 courant avec le résultat suivant: président, M. Lorenzo Favreau; vice-président, M. J.-Alphida Crête; trésorier, M. Alphonse-L. Phaneuf; secrétaire, M. R. de Meslé; assistant-secrétaire, R. de Montigny; conseillers: H.-N. Borden, J.-H. Lionel Hébert, J.-Armand Messier, Alfred Mignot, J.-C. Lacasse (Québec), J. C. McConnell (Sherbrooke).

Comité des finances: M. Alfred Mignot, J.-A. Messier, J.-C. Lacasse; comité de publicité: M. J.-H. L. Hébert, H.-N. Borden, J. C. McConnell; rédacteur du journal: M. J.-H. L. Hébert; collaborateurs: M. J.-H. L. Hébert, J.-Z.-A. Dorian; comité de vérification: M. J.-H. L. Hébert, J. C. Noury, R. de Montigny; vérificateur: M. L. Joubert.

Feu M. Aldéric Lalonde

Le 4 courant, ont eu lieu à l'église de l'Immaculée-Conception de Montréal, les funérailles de M. Aldéric Lalonde, ancien membre des Incendies de l'Immaculée-Conception et du corps fait par le R. P. G. Robitaille, S.J., curé.

Le R. P. V. Gravel a chanté le service assisté des RR. PP. E. Robitaille, A. Porcheron, comte diacre et sous-diacre.

La messe de Peron fut chantée par les membres des chœurs de l'Immaculée-Conception et des Pompier de la Cité, sous la direction du R. P. Desnoyers, M. G.-Z. Tanguay, organiste, jouant l'orgue.

Précédant le convoi funéraire les membres du Service des Incendies, accompagnés d'une escorte de 100 pompiers, sous la direction du chef Lefebvre, de l'Immaculée-Conception, et de M. J.-H. L. Hébert, de la Ligue du Sacre-Coeur dont le défunt faisait partie.

Le deuil était conduit par ses frères: Joseph et Henri, de Valleyfield; ses beaux-frères: M. Charles Cadieux, Dr J.-P.-A. Prégent, de Valleyfield; J.-B. Hébert, de Lancaster, Ont.; ses neveux, Victor et Paul Cadieux, ses oncles, MM. Joseph Lalonde, de Montréal, et Joseph Cholette, de Valleyfield; ses cousins, MM. Almer Dupuis, J.-D. Durost, de Montréal; A. Cholette, de Valleyfield; Hector Lortie, de Hawkesbury, Ont.; et V. Huet, de Verdun.

Dans le cortège: le R. F. Reynald, des Ecoles Chrétiennes, M. H. Bricout, M. Beauchamp, P. Boutin, H. Robitaille, C.-A. Baudelet, A. Barnabé, G. Bédard, A. Bissonnette, O. Boudreau, Huet, Belle-Isle, G. Bouchard, J.-B. Gosselin, A. Chabot, A. Côté, J.-L. Charbonneau, W. Clark, W. Clark, fils, A. Gosselin, D. Demers, J. Desbiens, P. Desjardins, I. Dubuc, F. Demers, A. Dumais, Charles et Georges Dahm, L.-N. Dansereau, R. Fontaine, A. Fautoux, Georges Fortier, E. Gauthier, N. Gosselin, G. Gravel, P. De Grèce, W. Mongeau, J.-A. Guilford, Jos. Gauthier, J. St-Hilaire, M. Hamois, J.-B. Joly, Albert Leblanc, A. Lemay, A. Langevin, L. Leblanc, J. Lebeau, Jean Léri, C. Lafontaine, H. Lagace, R. Leduc, C. LaChance, F. Lavigne, Paul Lemay, H. Leblanc, L. Lévesque, R. Lévesque, J.-A. Legendre, M. Leclerc, de district E. Robert, Y. Langevin, de district E. Robert, L. Lamy, J.-A. Legros.

Le défunt laisse dans le deuil, sa femme, née Marie Fortier, ses frères, Joseph et Henri, de Valleyfield; ses beaux-frères, M. Charles Cadieux, Dr J.-P.-A. Prégent, de Valleyfield; ses oncles, M. J.-B. Hébert, de Lancaster, Ont.; M. Montpetit, de St-Louis-de-Gonzague; Octave Fortier, de Philadelphie, Penn. M. Albertine et Auré Fortier, de Montréal, et un grand nombre d'autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Valleyfield.

La famille a reçu un grand nombre de marques de sympathies, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, etc.

M. Black est revenu d'Europe

Ottawa, 23. (S. P. C.). — Le président de la Chambre des communes, M. George Black, est revenu d'Europe, il y a quelques heures, avec Mme Black.

Cette semaine, le gouvernement mettra la dernière main aux mesures qu'il proposera au cours de la session, qui recommencera le 30.

Club ouvrier Delormier St-Denis

Le club ouvrier De Lorimier-St-Denis élira ses officiers au cours de l'assemblée régulière de ce soir à 8 h. 30, à la salle située à l'angle des rues Mont-Royal et Papineau.

L'auto

Le salon du Stade

Les allocutions du premier ministre de la province, M. Alexandre Taschereau, de M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, de M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, ont marqué, samedi soir dernier, l'inauguration officielle du Salon National de l'Auto de l'Est du Canada qui se tient cette semaine au Stade.

Et dès samedi soir, tout un public, distingué et chic s'est pressé au Salon de l'Auto où les manufacturiers exposent actuellement un modèle de chaque marque de voitures les plus populaires qui circulent dans nos rues, à l'année.

Sur les deux étages où les autos étaient en montre, on pouvait examiner à peu près tous les véhicules-moteurs sur le marché montréalais, à partir des camions les plus lourds et les plus massifs aux voitures les plus légères, les plus économiques, en passant par les autos les plus puissantes et les plus luxueuses. Chaque auto, quand on l'a examinée, nous laisse une impression de force, de puissance, de raffinement dans l'élégance, de confort, de commodité. Il n'est pas osé de soutenir que, dans l'industrie automobile, les manufacturiers ont fait plus que de rencontrer les exigences du public acheteur, ils sont venus au-devant d'elles, et, ma foi, ils en ont créé de nouvelles.

Nous constatons cette année que nous sommes à un tournant de l'histoire de l'automobile. Nonobstant les multiples améliorations apportées au mécanisme de chaque voiture visant à la rendre de plus en plus parfaite, améliorations auxquelles s'arrête à peine l'acheteur, tellement il a la conviction d'acquiescer une valeur équivalente à ses débours et qu'il a dû, depuis longtemps déjà, se soumettre en subordonnant ses goûts à la fantaisie capricieuse des dessinateurs de carrosserie, il est visible que les efforts ont tendu cette année à la création d'une voiture type obéissant à une loi relativement nouvelle, celle de l'aérodynamique.

Reo doit avoir une certaine paternité sur presque tous les modèles exposés cette année, car c'est lui qui, il y a deux ans, introduisit pour la première fois une voiture construite d'après les principes de cette loi de l'aérodynamique.

Aussi voyons-nous cette semaine, au salon, la plupart des carrosseries beaucoup plus arrondies avec une tendance à faire disparaître, à adoucir comme pour les effacer, les angles, qu'ils se rencontrent sur la voiture, dans le but de lui procurer plus de facilité à dévorer l'espace sans avoir à trop se préoccuper de l'air qu'elle engouffre ou qu'elle déplace. L'application de ces lois et le constant perfectionnement mécanique permettent à ces nouveaux véhicules de nous donner l'impression que, dans un avenir assez rapproché, l'industrie automobile offrira au public une auto vraiment typique, dans ce sens que toutes les voitures se ressembleront étrangement, qu'elles ne seront différenciées que par des questions de détail. Si Reo a évolué au point que rares sont les voitures qui ne limitent pas cette année, pourquoi cette évolution ne continuerait-elle pas en accentuant le mouvement qui voudrait que tous les manufacturiers coopèrent à la réalisation d'une voiture idéale qui ne serait pas sujette aux nombreuses modifications que nous avons été à même de remarquer jusqu'à aujourd'hui, souvent à notre détriment.

On observe au Salon que les quatre tendent de plus en plus à être remplacées par les six comme ceux-ci par les huit en ligne. C'est à faire croire qu'un jour viendra où il n'y aura plus de petites voitures pour les petites bourses. Mais les acheteurs de cette catégorie peuvent se consoler à l'idée qu'ils pourront sans doute se procurer un six ou un huit pour le prix d'un quatre. D'ailleurs, les prix sont plus bas cette année que par le passé et les autos meilleures. Pour ce qui est de la couleur des autos cette année, il semble bien que celles qui sont le plus en honneur soient les voitures où dominent les teintes claires, vives et heureusement mariées.

Samedi soir, à cause de l'exposition de Toronto qui se terminait ce soir-là, il manquait plusieurs modèles parmi les marques les plus connues et même des marques complètes. Les retardataires devaient être arrivés aujourd'hui et rendus au Salon ce soir. Le seul inconvénient que présente le Salon de l'Auto, pour ceux dont la crise n'a pas tout à fait rogné le portefeuille, c'est l'embarras du choix; et pour les autres, cette phalange de victimes des temps mauvais, c'est le désappointement éprouvé à la vue de tant et de si belles voitures sans autre espoir que celui de les contempler.

A. V.

Le cabinet Roosevelt

M. OWEN YOUNG SERAIT SECTAIRE D'ETAT — LES SENATEURS CUTTING ET LAFOLLETTE

Warm-Springs, Georgie, 23 (S.P.A.). — Le président élu Roosevelt a commencé, il y a quelques heures, une série de conférences particulières pour la formation de son cabinet. On dit que desirant d'appliquer le plus possible ses idées personnelles au règlement du difficile problème des dettes de guerre, M. Roosevelt désire offrir le secrétariat d'Etat à M. Owen D. Young, qui a présidé la commission pour le règlement du problème des réparations allemandes. Pour sa première conférence, M. Roosevelt a reçu deux sénateurs républicains indépendants, M. Cutting, du Nouveau-Mexique, et M. La Follette, du Wisconsin. On croit qu'il est question d'un poste dans le cabinet pour l'un d'eux et, pour tous les deux, de fonctions se rattachant au problème du chômage.



Les syndicats catholiques

Syndicat des plombiers: Assemblée régulière ce soir.

Pressiers des travaux de ville: Assemblée régulière ce soir.

Rapport important sera présenté par l'agent d'affaires.

Bureau exécutif général des cordonniers: Le bureau exécutif général des cordonniers tient ce soir une assemblée très importante. Il sera question de l'affiliation d'un nouveau groupe de travailleurs en encausures. La présence de tous les délégués est requise à cette assemblée.

Fédération d'imprimerie: La Fédération de l'imprimerie tient ce soir son assemblée régulière. Le président fera rapport relativement à certaines difficultés survenues dans une autre ville.

Syndicat de l'auto-voiture: Ce soir, le syndicat de l'auto-voiture procédera à l'installation de ses officiers. Les officiers élus pour 1933 sont: M. Lachapelle, président; M. J. Bourget, vice-président; A. Dumas, 2ème vice-président; S. Catelin, secrétaire-adjoint; G. Viau, secrétaire-financier; U. Langlois, trésorier; C. Piché, commissaire-ordonnateur; J. Vaikewood, maître de cérémonie et A. Blais, sentinelle. Le syndicat compte sur une nombreuse assistance et invite cordialement tous ses membres.

Funérailles de Mme Aimé Payant

A Saint-Chrysostome, le 16 janvier, ont eu lieu les funérailles de Mme Aimé Payant, née Juliette Laberge. Le service fut chanté par son cousin M. l'abbé R. Favreau, de Sherbrooke, assisté de M. les abbés C. Vincent et U. Boissonnault. Le deuil était conduit par son mari et son père. Les porteurs étaient ses neveux: Roméo, Gaston, Rhaï et Réal Payant, Ernest Bourdeau et René Viau. Elle laisse pour la pleureuse, son épouse, Aimé Payant, un bébé, Odette; son père et sa mère, M. et Mme Laberge, ses sœurs Héléne, Mme Armand Santoir, Milles Berthe, Alice et Violette; ses frères, Dr X. Laberge, J. Laberge, W. Laberge, Dr A.-L. Laberge, Dr G.-G. Laberge; ses belles-sœurs, Mmes X.-J.-A. et G. Laberge, J.-W.-E. A. et A. Payant, P. Bourdeau, A. Viau, R. Bergevin.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Offrande de messes: MM. les abbés R. Favreau et H. Delage, M. et Mme L. Favreau, L.-C. Favreau, J.-B. Lefebvre, X. Laberge, A.-L. Laberge, G.-G. Laberge, A. Allard, A.-R. Santoir, Mme A.-L.-Z. Santoir, Milles R. A. Santoir, C. Santoir, L. Saint-Jean, F. Giasson, M. et Mme E. Giasson, Mme J.-S. Marcell, Dr Paul Marchildon, Wilbrod Laberge, Dr G. Favreau, Mme et Milles Bourgois.

Bouquets spirituels: Sr M. Alvarez, Sup., les religieuses et les élèves du couvent de Saint-Chrysostome, Sr Marie de l'Incarnation, Schenectady. Le personnel du magasin Santoir, Milles Bourdon. Tributs floraux: MM. Benoit Bissonnette, Marc Bissonnette, M. et Mme R. Parent, M. et Mme A.-R. Santoir.

Sympathies: Sr M. de l'Incarnation, famille E. Langevin, M. et Mme L. Laroche, A. Lefebvre, Mme J.-I. Perron, Dr et Mme J.-E. Charlebois, Dr et Mme J. Coallier, M. et Mme O. Desrosiers, Mlle Bourdon, C. et S. Favreau, C. Trudeau, R. Santoir, Henri Crête, R. Beaudin, Milles P. Beaudin, J. Chevreffils, G. Laplante, E. LaPlante, Mme Y. Lefort, M. et Mme H. Gilmore, O. Managh, A. Poissant, Me Bernard Bissonnette, E. Bergevin, E. Gagné, Mlle L. Gagné, Camille Gagnier, Milles Demers, J. Turcot, Mmes E. Turcot, A. Boyer, G. Provost, W. Provost, MM. E. Laberge, I. Laberge, H. Laberge, A. Laberge, R. Laberge, A. Moore, G. Moody, D. Lemieux, D. Bigras, Dr J.-A. Poirier, E. Foisy, J. Poissant, A. Monpelli, M. Marchand, Dr R. Laberge, M. Laberge, Mlle V.-E. Laberge, Mme F. Laberge, J.-P. Lavallée, I. Viau, etc.

A l'hôpital Notre-Dame

Jeu de la 19, Monsieur le professeur Laquerrière a continué ses leçons sur l'électrodiagnostic et la physiothérapie dans les accidents; il a exposé le rôle des agents physiques (électrothérapie, massage, hydrothérapie, chaleur, lumière, rayons X) dans les suites d'accidents sans blessure nerveuse; entorse, arthrite, hydarthrose, fractures, cicatrices vicieuses, plaies atoniques, ostéomes musculaires, etc. Il insiste en particulier sur l'entorse qui, si elle ne s'accompagne pas d'arrachement osseux, guérit en général complètement en deux jours par des applications d'électricité faradique à la condition d'être traitée dès le début.

Le docteur Emile Blain, oto-laryngologiste de l'hôpital, résume la question des épistaxis. Il définit les causes et les modes d'action des hémorragies nasales, la façon de préciser, dans le diagnostic, l'origine et le siège de la lésion. Les épistaxis sont envisagées au point de vue symptomatiques, comme traumatiques et symptomatiques vraies. Enfin le conférencier insiste sur le problème du traitement: traitement d'hôpital des hémorragies abondantes ou persistantes.

Ce soir, M. le docteur Laquerrière, radiologiste, parlera du traumatisme des nerfs: section, contusion, compression. L'importance de l'électrodiagnostic dans le diagnostic immédiat, les indications opératoires et l'appréciation du degré d'infirmité, et M. le docteur Jules Brault, ophtalmologiste de l'hôpital, étudiera les maladies de l'oeil. La leçon aura lieu dans la maison des gardes-malades, entrée rue Maisonneuve; tous les médecins et étudiants en médecine sont invités.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, le 23 janvier

4h. 30, WABC. Récital par les artistes de la chaîne Columbia: Crane Calder, basse; Mildred Rose, soprano, et Vera Fakin, pianiste.

8 h. 30, WEF. — CFCF. Richard Crooks, ténor du Metropolitan Opera de New-York, sera l'artiste d'honneur du programme et chantera: Vieux refrain, de Kreisler; Lune de Bohème, de Barga-noff; Dans mon jardin, d'Idabelle Firestone; Tell me tonight, de Spolianski; Ridi Pagliacci, de Leon-cavallo. Accompagnement d'orchestre sous la direction de William M. Daly.

10 h., WEF et CFCF. Le programme commercial de 10 heures à ces postes comprendra des extraits de l'opéra Martha. Orchestre sous la direction de Morgan L. Eastman. Solo de violon par Rudolph Monagold.

11 h., WABC. Programme musical symphonique, sous la direction de Howard Barlow: Ouverture du Carnaval romain, de Berlioz; Arabesque No 1, de Debussy; Nanie, de Diadov; 1er mouvement de la première Symphonie, de Brahms.

Mardi, le 24 janvier

2h. 30, WABC. Leçon de géographie sur Prague, sous les auspices de l'Ecole de radiophonie américaine.

4h., WABC. Tito Guizar, ténor mexicain, sera la vedette du programme de chansons de ce poste.

4h. 15, WABC. Programme musical de l'Institut Curtis avec le concours de Henrietta Horle, soprano lyrique de l'opéra de Philadelphie; Rosita Escalona, pianiste; Victor Gottlieb, violoncelliste, et Ralph Berkowitz, accompagnateur. Pièces choisies.

6h., WABC. Commentaires sur les nouvelles du jour par H. V. Kallenborn, journaliste de carrière.

8h., WABC. Les pianistes Fray et Braggiotti joueront les pièces suivantes: Le soldat de chocolat, de Strauss; Le matin de Peer Gynt, de Grieg; Variations sur Dinah et autres pièces.

9h. 15, WABC. Tommy McLaughlin, baryton, sera le principal artiste du programme. Orchestre et chant sous la direction d'André Kostelanetz.

9h. 30, WABC. Programme des mélodies californiennes comprenant un chœur qui chantera à capella sous la direction de John Smallman. Orchestre sous la direction de Raymond Paige.

10h., WABC. Le ténor Mario Chamlee, le violoniste Jacques Gordon, seront parmi les artistes figurant au programme Five Star Theatre. Oeuvres de Mascagni, Tschickowsky, Guskoff, Massenet, Leon-cavallo et Ippolitov-Ivanov.

11h., WABC. Howard Barlow fera exécuter les pièces suivantes: A la taverne, de Nicodé; Sérénade à la polonoise, de Beethoven; Andante de la première symphonie, de Brahms; Guitare, de Lalo; Ouverture de Rienzi, de Wagner.

Postes locaux

LUNDI, 23 JANVIER

CRAC

4.30 Cours de la Bourse.

4.45 Musique instrumentale.

5.00 Ken Large et ses Canadiens.

5.30 Concert du Ritz-Carlton.

5.45 Montréal en parade.

6.00 Nouvelles, Bourse, sommaire.

6.05 Le Sala Tout.

6.15 Emission commerciale.

7.00 Cauterie sous les auspices de la Ligue de Sécurité.

7.30 Concert de Rex Battle.

7.45 Programme Dow.

8.00 Programme musical.

8.45 La Chantante Inconnue.

9.00 Programme de folklore.

9.30 Le Vieux Raconteur.

10.00 Les gradués du McGill.

10.30 Danse du Mont-Royal.

10.45 Récital d'orgue.

11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Romy.

11.05 Variétés théâtrales.

CFCF

4.15 Disques.

5.00 Les Rims.

5.30 Le Concert des Coeurs de bié.

6.00 Heures du crépuscule.

7.00 Trio de comédie George Bertie.

7.15 Mélodies.

7.30 Annonce théâtrale.

7.45 Quatuor Orphée.

8.00 Musique et chant.

8.15 Studio.

8.30 Richard Crooks.

9.00 Les Vagabonds.

9.30 Aventures d'une paire de bas.

10.00 Programme NDC.

10.30 Orch. du Windsor.

10.45 Orgue.

11.00 Résultats du hockey.

11.02 Nouvelles.

11.45 Opéra.

MARDI, 24 JANVIER

CRAC

9.30 La bonne chanson française.

10.00 "Bonjour, Madame".

10.30 Température.

10.45 Ouverture de la Bourse.

10.45 Programme commercial.

11.00 Poèmes symphoniques.

11.45 Extraits d'opéra.

12.00 Le trio Solen.

12.30 Cotes de la Bourse.

12.45 Cauterie agricole de l'U.C.C. "Com-munautés sur la 12e leçon du cours d'économie rurale", par M. Paul Bouchier.

1.00 Annonce de concert du Royal York.

1.10 Lancement du club Rotary.

2.00 Chansons de Tante Jemina.

2.15 Pour vous, Mesdames et Messdemoiselles.

4.30 Clôture de la Bourse.

4.45 Musique enregistrée.

5.00 Ken Large et ses Canadiens.

5.30 Concert du Ritz-Carlton.

5.45 Montréal en parade.

6.00 Nouvelles, température, sommaire.

6.15 Ouverture céleste.

6.30 "Par le trou de la serrure".

6.45 L'ensemble Bekimo.

7.00 Disques.

7.15 Musique de danse du Windsor.

7.45 Programme Dow.

8.00 L'Heure Provinciale.

9.00 Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.

9.15 Programme musical.

9.30 Samarcande, chant.

9.45 Concert du Ritz-Carlton.

11.00 Musique de danse du Royal York, de Toronto.

10.30 Ken Large et ses Canadiens.

10.45 Récital d'orgue.

11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Romy. — Résultats de parties de la NHL.

CFCF

7.30 Les troubadours.

8.15 Orgue.

8.30 Orchestre.

9.00 Disques variés.

10.00 Heures des dames.

10.30 Disques.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.30 Orch. Spencer.

2.00 Paroles et musique.

2.30 Paroles et musique.

3.00 Orch. Dornberger.

3.30 Club "Les Coeurs de bié".

4.00 Trio Bertet.

4.45 Musique de danse.

8.00 Auto.

CE SOIR Au Théâtre SAINT-DENIS LES COSAQUES DU DON

"Un orgue humain mis en valeur par un virtuose"

SERGE JAROFF

BILLETS: — \$1.15 à \$2.75. Chez Lindsay et Archambault. En vente actuellement.

DIRECTION: GOULET-PAGER 4239 St-Hubert. FALKIRK 2915

Dictionnaire Général

BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE

ET DES ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES, INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

DU

CANADA

PAR

LE REV. PERE L. LE JEUNE

Oblat de Marie-Immaculée Bachelier des lettres de l'Université de Paris

Ancien professeur et docteur des lettres de l'Université d'Ottawa

Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

Ce dictionnaire comprend deux volumes de près de 900 pages chacun. Belle reliure solide. Au comptoir et par la poste \$20.00 pour les deux volumes.

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.

En 1932 la Confederation Life Association

tout en maintenant sa forte situation financière et en faisant face à toutes ses obligations dès leur échéance, a

PAYE A SES ASSURES ET A LEURS BENEFICIAIRES

\$12,517,960

soit \$2,532,080 de plus qu'en 1931 et \$3,867,052 de plus qu'en 1930.

DIVIDENDES VERSES AUX ASSURES EN 1932

\$2,151,042

PAYE AUX ASSURES ET A LEURS BENEFICIAIRES

depuis 1871

\$107,098,474

Aux assurés vivants

\$69,712,352

Aux bénéficiaires des assurés

\$37,386,122

De la production totale au Canada en 1932, 42% provenait des assurés canadiens satisfaits de la Confederation Life Association qui ont demandé et obtenu des polices additionnelles.

Nouvelles assurances en 1932 Total des assurances en cours

\$43,464,515

\$374,071,320

Revenu net de l'année Excédent des recettes sur les dépenses

\$21,089,314

\$5,302,645

soit une augmentation de \$1,024,924

ACTIF TOTAL

au 31 décembre 1932

\$92,232,305

soit une augmentation de \$3,742,056 au cours de l'année, après avoir évalué tous les placements à des valeurs révisées et inférieures à celles qui sont autorisées par le département fédéral des assurances.

Surplus acquis au cours de l'année

\$3,456,786

Surplus total

au 31 décembre 1932

\$8,171,805

LA HAUTE QUALITE DES VALEURS

auxquelles sont affectés les fonds de l'Association au 31 décembre 1932 ressort clairement du tableau suivant:

REPARTITION DU MONTANT TOTAL DE L'ACTIF PLACE

Obligations:	Prêts sur polices:
De l'Etat et des Municipalités 34.35%	à primes ordinaires . . . 17.01%
Autres 18.24%	à primes uniques . . . 4.78%
Hypothèques:	Propriétés immobilières . . . 4.29%
Sur propriétés urbaines . . 14.30%	Actions ordinaires . . . 2.28%
Sur propriétés rurales . . 2.14%	Actions privilégiées . . . 1.51%
	Divers 1.10%
	100.00%



L'Université de Montréal est bien disposée à s'affilier la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

C'est ce qu'a dit Mgr Piette hier soir à l'ouverture du congrès de la Fédération — Hommages rendus à la présidente générale, Mme Gérin-Lajoie — L'héroïsme des classes laborieuses

VINGT-CINQ ANNEES DE LABEUR

Malgré le temps affreux d'hier soir et la glace vive qu'il fallait affronter pour arriver à la maison, l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, rue Sherbrooke est, l'ouverture du congrès est faite au milieu d'une assistance mixte très nombreuse. Il y eut l'abord solennel de la petite chapelle nouvellement construite; M. l'abbé Girard célébrait.

La séance débuta par les hommages à la fondatrice et présidente générale de l'œuvre, Mme Henri Gérin-Lajoie. L'Association professionnelle des ouvrières lui présenta une grande et magnifique corbeille de fleurs; le comité des œuvres économiques, des ornements violets; les employées de magasin et de bureau, offrirent une vierge en albâtre sculptée en Italie; Mme Coderre, de Lennoxville, a offert des supports de marbre pour les lampes de l'autel.

Mme Gérin-Lajoie, très émue, remercia toutes celles qui lui témoignèrent de façon si touchante leur reconnaissance. Elle parla des dévouements de la Fédération et, s'adressant à Mgr Piette, qui venait de compléter l'œuvre des membres de la Fédération au travail qui se fait à l'Université, la présidente générale lui demanda s'il voulait dire que l'Université allait enfin accéder à l'institution un diplôme d'affiliation, question à laquelle Mgr Piette répondit à peu près affirmativement, ajoutant qu'il ne restait qu'à trouver la formule d'affiliation. Mme Lajoie avoua que son œuvre ne pouvait recevoir de plus beau cadeau à l'occasion de son jubilé d'argent, et elle ajouta: «C'est l'affiliation nous permettra d'étendre notre œuvre par tout le Canada.»

Continuant d'évoquer les commencements de son œuvre, Mme Gérin-Lajoie dit que son seul mérite est d'avoir cru à la femme. «La Fédération, dit-elle, a mis en lumière les qualités de la femme, ses capacités méconnues. Jusqu'alors la femme avait vécu dans l'isolement et il n'est pas bon que la femme soit seule. Tandis que la femme vivait seule, dans l'isolement, le pape Léon XIII publia le célèbre encyclique *Humani Generis*. C'est à la lumière de cet encyclique que je résolus de fonder un mouvement féminin solide et fort, capable de servir la race canadienne-française du Québec et de la diriger vers ses destinées humaines et éternelles.»

Le recteur de l'Université de Montréal remercia la présidente de l'avoir invité à présider cette séance.

Une question par mois

Espionnage et "Rapportage"

Que pensez-vous de la méthode employée par certaines familles et institutions, qui consiste à faire espionner les jeunes enfants par leurs amis ou même par des enfants du même âge, ordonnant à ceux-ci de raconter tous les faits et gestes des surveillés?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encore ou à la machine, sur un seul côté du feuillet. Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 février inclusivement; les copies qui ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable, soit un pseudonyme.

Adresser tout envoi à la Page Féminine, Le Devoir, 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

Lyne aux Roses

par ANDA CANTEGRIVE

23 (Suite)

Ils en sortirent enivres, Gérard conscient d'une réalité exquise, et Jocelyne dans le demi-rêve où évoluait inconsciemment sa vie. Un autre aussi, pendant ces deux jours, avait silencieusement bu l'ivresse émanant comme un charme de la femme aimée: mais Jocelyne subissait trop déjà l'influence isolante d'un impérieux amour pour interpréter l'adieu expressif de leur hôte le passage, elle emporta seulement, comme une petite blessure rapide et fermée, le regard chagrin des yeux couleur de mer. La joie irrai-

sonnée d'être seule, libre de ses impressions entre Gérard et oncle de Chaudanne, la dominait et ce chagrin tête-à-tête, que le vieillard ne gênait pas, leur fut si beau loin des rudesses latentes de Robert, qu'ils en demeurèrent recueillis de bonheur.

— Peut-on entrer? demanda Gérard.

— Curieux!

De l'autre côté du palier où donnait sa chambre à lui, la porte ouverte de Jocelyne l'avait sollicité. Une vaste pièce toute simple et nette: des meubles à ferrures d'acier,

des jeunes travailleuses et au bien commun. L'adolescente des milieux ouvriers doit trouver dans la JOCF l'aide, le soutien, l'assistance dont elle a besoin pour sa vie journalière et pour assurer son avenir. Si elle ne les trouve pas chez nous, elle les cherchera dans les organisations neutres ou sectaires qui se tiennent néfastes à sa vie morale et religieuse.

Je ne peux donner ici que quelques idées de l'organisation des services sociaux.

a) *Services professionnels*: Orientation professionnelle, placement et apprentissage, cours professionnels.

b) *Services de prévoyance*: Caisse d'épargne, trousseau, syndicat.

c) *Services éducatifs*: Cours ménager, cours d'hygiène, cours de puériculture.

d) *Services récréatifs*: Bibliothèque et lectures, chorales, excursions, projections lumineuses.

Les employées de manufacture (Mlle Maria Auclair)

Le but de la fondation de l'Association Professionnelle pour les ouvrières devait naturellement être identique à celui de la Fédération, et notre association eut alors pour objectif de grouper les femmes qui travaillent dans les maisons industrielles, dans les fabriques, et dans les petits ateliers, dans un but de protection et de perfectionnement moral, intellectuel et matériel.

Le premier soin de Mme Gérin-Lajoie dans cette organisation fut de faire le choix des membres qui devaient la composer. Elle s'adressa pour cela dans les foyers et les pensions de dames, où l'on pouvait présenter les meilleures garanties morales.

Le gros travail de recrutement fait, nous élaborâmes notre programme d'action. Dès le printemps de 1907, l'association professionnelle des employées de manufactures fonda sa caisse de secours et ouvrit aux Ecoles Ménagères Provinciales et dans sept centres paroissiaux des cours d'art culinaire, de langue française et anglaise, de coupe et de couture, de broderie et de modes, avec des auditoires qui, suivant les quartiers, variaient de 20 à 85 personnes.

En 1910, notre association présentait au premier ministre une requête pour faire nommer un de ses membres comme inspectrice de maisons industrielles. Notre association comptait à cette époque 1,200 membres.

Dès ses débuts encore, notre association obtenait des autorités civiles, l'amélioration de certaines conditions de travail des femmes, des industries textiles, le changement des anciennes navettes, qui s'enflammaient par aspiration ce qui présentait un grand danger de contagion. Nous obtenions encore une grande amélioration dans l'éclairage d'atelier.

En 1912 notre association participait à l'exposition du bien-être de l'enfance, par une enquête que nous faisons auprès de certaines d'ouvrières et d'enfants qui travaillaient dans les usines, fabriques et petits ateliers, afin d'établir des statistiques qui devaient donner une juste idée de leur condition de travail, car il y avait alors de grands abus.

Les employées de bureau (Mlle U.-B. Auclair)

L'Association professionnelle des employées de bureau fut fondée le 20 janvier 1907, afin de grouper les travailleuses qui, par leur instruction et leur éducation, éprouvent les mêmes besoins, possèdent les mêmes sentiments et ressentent les mêmes aspirations.

But. — Cette œuvre sociale, inspirée par la charité chrétienne et née du zèle infatigable de Mme E. Bouthillier, sa distinguée fondatrice, poursuit un triple but:

1o Aider matériellement celle qui doit demander au labeur quotidien ce qui lui est nécessaire, en lui facilitant la recherche d'un emploi lucratif;

2o La perfectionner intellectuellement en développant et cultivant chez celles qui le désirent les facultés dont elles sont douées, en leur procurant l'avantage de suivre des cours pratiques à des conditions faciles;

3o La protéger moralement en lui signalant les dangers auxquels elle peut être exposée, lui indiquant le moyen de les éviter et l'encourageant à toujours marcher

des mousselines, des perses vieillottes, un pastel au mur; autour du trumeau de la cheminée encadré de bois peint, des photographies, de menus souvenirs et une senteur acre l'emplissait parce que de gros bouquets de verveine emmêlaient bizarrement d'élégantes branches. Jocelyne aimait la saine verdure des bois frais, les tons imprévus des petites feuilles grimpantes et sa chambre en prenait un charme monastique de pureté, de haute vie intellectuelle et de jeunesse dédaigneuse.

La bibliothèque basse attira tout de suite Gérard; il parcourut les titres, égrenant des noms:

— Imitation: Bible; Evangile; François de Sales et Fénelon; Mémoires d'Outre-Tombe! — Ah! Ah! la tante de Bretagne! — Pascal et Beaumarchais, Chamfort! Mes compliments, vous êtes indulgents à vos ennemis! Saint-Simon, Balzac, Oh! Oh! des poètes! Et des modernes, des contemporains! Est-ce moi qui vous pervertis, Mademoiselle? Si la tante de Clermont savait!

Elle rit joyeusement. Il continua:

Passons au rang des saintes, qui m'intéressent. — Prenez garde, Jocelyne: «dis-moi qui tu lis!»

Thérèse, Elisabeth, Catherine de Sienne, Lidwine...

— Mystique! Mystique! murmura-t-il, un peu pensif. Vous lisez trop, Jocelyne. Vous perdez la notion du réel, de la vie vulgaire et un bonheur tout simple, sans martyre et sans auréole, vous paraîtra discutable!

Il s'animait, avec cette injuste irritation d'homme, à constater, qu'à moins de penser comme elle, toute une partie de la femme, et non la moins hautaine, échappe à son emprise.

— Mais!... Mais!... fit Jocelyne stupéfaite. Je ne vous savais pas ce talent précoce, ajouta-t-elle, une moue comique au coin des lèvres. Lyne aux Roses n'a qu'à se bien tenir!

dans le sentier du devoir et de l'honneur.

Dans une pensée religieuse et patriotique, on décréta que pour être membre de cette dite Association, il faudra: Etre catholique, canadienne-française et employée de bureau; outre ces conditions essentielles, on ajouta: Avoir une bonne conduite, assister aux réunions mensuelles et s'intéresser aux œuvres. Et pour alimenter le trésor, une cotisation annuelle de dix sous fut imposée. Un avertisseur spirituel désigné par Mgr l'archevêque, en aura la direction morale.

Devises, monogramme, sceau. — Comme toute société similaire sagement constituée, l'Association a sa devise. En deux mots: «Soyons utiles», elle a formulé tout son esprit, concentré toute son action, exprimé toute sa raison d'être. «Soyons utiles», synonyme de «entraïdons-nous», aimons-nous les unes les autres! L'idéaliste. Elle marche dans la voie du grand commandement de la charité chrétienne.

Mlle Eglantine Phaneuf parla des employées de magasin, Mlle Laura Robert, de la Société des ouvrières catholiques, et Mme E. Bouthillier, de l'Association des Femmes d'affaires.

Les artistes au programme musical étaient: Mlle G. Gauthier, Dolorès Desrues, M.-A. Bouthillier, T. Verschelden, G. Williams, Anita Williams et Mme J. Emond.

Pour se récréer le soir sous la lampe

(Solutions du 20 janvier)

ANAGRAMME

Olive. — Voile.

LOGOGRIPIE

Caille, cil, laie, ail, Lia, lice, lac, lie, cale, aile, clé, cal, lie, la.

LES JEUX INNOCENTS

1. Eau. — 2. Haut. — 3. Oh!

Pour les petits sourds-muets

Le banquet annuel organisé aux petits sourds-muets aura lieu le jeudi, 26 janvier à 8 h. du soir, à l'Institut même. On sera reconnaissant à toutes les personnes et amies de l'œuvre qui voudront bien faire parvenir leurs dons à cette occasion.

Blancs de souscription

Asile de la Providence, 551 rue Ste-Catherine Est

Montréal

Veillez trouver ci-inclus mon chèque au montant de \$..... comme offrande pour la soupe hebdomadaire des pauvres.

N.B. — Les chèques doivent être faits à l'ordre de «Comité de la soupe», 551, Ste-Catherine est.

Les noms des donateurs seront publiés dans les journaux, cela tiendra lieu de reçu.

Nos contes historiques

Récit d'Yvonne Charette



Marguerite naquit en Champagne, en 1530. Dès l'âge de dix ans, elle aime à réunir ses petites compagnes pour travailler avec elles et leur communiquer ses projets d'avenir. A seize ans, Marguerite prend le voile et prend la charge de l'éducation de ses frères et de ses sœurs.

(à suivre)

Silhouette ultra moderne



CHEZ EATON

Jolies blouses

en satin de vraie soie et Celasoie



Chacune 1.00

Pas de commandes téléphoniques C. O. D.

Vous rappelez-vous la vente de «jupes, blouses et chandails» récemment? Ces blouses sont semblables à celles offertes alors — mais encore supérieures! La variété de tissus et de modèles est plus grande! Satin de vraie soie et crêpe peau d'ange (Celasoie) en blanc, coquille d'oeuf, rose, bleu, vert. Et il y a des tailles 14 à 20 dans le lot.

Venez de bonne heure — La dernière fois plusieurs vinrent trop tard et furent déçus.

Au troisième chez Eaton — Rue Victoria

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

LISEUSES

On a trouvé un moyen ingénieux de relier un livre: c'est de le relier d'une belle liseuse de cuir.

Voici une liste de ces liseuses:

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, médaillon cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Beau cuir mûris mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste \$3.00

Ces dernières liseuses ont pour format: 6 3-4 x 8 1-2.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

430 rue Notre-Dame est, Montréal.

coupes de viande différemment, et en même temps, de la manière la plus succulente possible.

Celles qui ne veulent pas passer outre aux cours de fantaisies, de modes, de cuisine pratique, devront se présenter cette semaine: le nombre d'élèves admises est limité.

Requêtes contre l'admission des enfants au cinéma

La plupart des requêtes contre l'admission des enfants au cinéma, mises en circulation dans les paroisses, ont été signées. On est prié de les adresser le plus tôt possible au Comité des Œuvres catholiques, 840 rue Cherrier, Montréal.

L'oeuvre de Pamphile Lemay

L'heure provinciale de demain soir (poste C.K.A.C. de 8 h. à 9 h.) sera consacrée au poète Pamphile Lemay.

Grand prix David de roman 1932

JUANA, MON AIMEE, par Harry Bernard, volume de 210 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00

DOLORES, roman par le même. Volume de 220 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Marguerite Bourgeoys

Illustrations de Claire Fauteux



A vingt-deux ans, Marguerite se consacre à Dieu. Son confesseur, l'abbé Jendret, la croit un certain temps destinée à fonder une communauté religieuse pour l'instruction des jeunes filles de Troyes. Mais le France ne doit pas être l'abbaye de l'œuvre de Marguerite Bourgeoys.

(à suivre)



M. de Maisonneuve fait un voyage en France afin d'y chercher du secours pour le Canada, qu'il menace de périr. Il songe à emmener une maîtresse d'école pour répandre l'instruction religieuse chez les colons et les sauvages. La sœur Louise de Maisonneuve lui offre Marguerite Bourgeoys.

(Courtisane de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal)

Jocelyne, dites-moi, qu'avez-vous?

Il la pressait, penché sur elle, bouleversé.

Elle se dégagea doucement, se leva, essayant de se moquer.

— Rien! Rien! mon ami. Des nerfs de petite sauvagesse non habituée à ces musiques, cette vie mondaine! Et vos sévérités par-dessus le comble!

— Mes sévérités! reprocha tristement Gérard.

— Petit oncle! petit oncle! Il faut rentrer!

Elle passa sur la véranda, éleva la lampe. Les gros phalènes tournoyaient, éperdu; après un effort, des angoisses, un craquement suprême, le vieux coucou égreua dix sons fêlés. Haussant la lampe, Jocelyne précéda les deux hommes. La chambre de l'oncle était contiguë à la sienne, elle l'y accompagna. Gérard, sur le seuil, ne put résister à la tentation d'un dernier regard: sur la table, dans la chambre blanche, elle avait posé la lampe, l'abat-jour de porcelaine rayonnait un grand rond blafard jusqu'au chevet du lit étroit; à colonnes, qui gar-

dait son mystère. Elle revint pour lui dire adieu, verrouiller sur le palier de la tour, mais elle l'ouvrit d'abord pour voir.

— Oh! c'est trop joli!

Un clair de lune admirable baignait les ruines, et, aux arcades grillagées de lierre, chaque feuille filtrait un rayon vert qu'une brise fine balançait.

— Voyons! dit Gérard.

Il franchirent le pont rustique. Jocelyne écarta deux branches: si ronde, si brillante, la lune voguait haut dans le ciel pur. Derrière la jeune fille, Gérard mit une main sur son bras, se pencha par-dessus l'autre épaule; leurs joues se frottaient; elle recula, mais d'une nerveuse pression il la retint captive et une seconde d'angoisse les fit trembler. En bas, Mariette et Michel faisaient la ronde du soir, on entendait les verrous grincer, de lourds volets battaient. Myrza aboya... Tout à coup les lèvres de Gérard s'effleurèrent d'un baiser si rapide qu'elle ne put l'éviter. Elle ne sut rien dire, elle fut épouvantée et s'enfuit follement, repoussant son étreinte.

(à suivre)

Le journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

LA VIE SPORTIVE

Une brillante victoire pour le Canadien

(Par X.-E. Narbonne)

Les partisans du Canadien qui ont assisté à la joute de samedi dernier, au Forum, ont dû se croire ramenés à deux ans passés alors que le Bleu-Blanc-Rouge rapportait le championnat mondial du hockey professionnel, car la tenue de nos favoris fut irréprochable et les hommes de Newsy Lalonde ont remporté une victoire plutôt facile sur les rudes gaillards d'Arthur Ross. Les Habitants ont triomphé des Bruins par 5 à 2 et cette victoire n'était pas le résultat de la chance mais le succès remporté par nos vaillants équipiers locaux était bel et bien mérité.

Le Canadien s'est affirmé supérieur aux Bruins dans tous les départements et du commencement à la fin les locaux ont tenu le haut du pavé. Nous devons même dire que c'est la guigne qui a empêché le tricolore de blanchir le club de M. Fred Adams, car les deux points enregistrés par Oliver et Stewart ont été faits au cours de mêlées en face des filets de Hainsworth alors que notre gardien de but ne pouvait suivre le mouvement de la rondelle.

Il serait assez difficile de s'empêcher de décerner la palme à Geo. Mantha pour la partie de samedi soir. Notre jeune avant s'est révélé joueur rapide, agressif, et d'une précision extraordinaire dans ses passes et ses lancers. Aurélien Joliat fut également l'une des plus grandes étoiles de la joute de samedi et a grandement contribué au succès de notre club pendant que Sylvio Mantha, Howie Morenz, Johnny Gagnon, Pit Lépine, Gerald Carson ont été les gros facteurs de l'échec des visiteurs. Les autres joueurs du Canadien se sont dépensés sans compter pour assurer la victoire au Bleu-Blanc-Rouge et s'ils n'ont pas été aussi brillants que leurs équipiers, ils ont tout de même fait leur gros possible et ils méritent d'être félicités.

Le Bleu-Blanc-Rouge a pris le devant de la commémoration de la période initiale car en moins de trois minutes Aurélien Joliat avait, avec l'aide de Johnny Gagnon, mis un point au crédit des Habitants à la suite d'un jeu de toute beauté puis Sylvio Mantha comptait un autre point pendant l'expiration de la manche avec l'aide de Gagnon. Ce point fut protesté par les Bruins mais comme la rondelle avait bel et bien pénétré dans les filets, bien qu'elle en sortit aussitôt, le juge des buts Bill Brosseau soutint que le point devait compter et l'arbitre Rodden a maintenu la décision du juge des buts.

Arthur Ross, qui n'aime pas à voir subir un échec à son club, était de fort mauvaise humeur et il exigea que le juge des buts fût remplacé. Yvon Dandurand fut nommé pour succéder à Bill Brosseau. Georges Mantha se mit particulièrement en évidence à la deuxième période lorsqu'il déjoua toute l'équipe adverse pour aller compter l'un des plus beaux points de la soirée. L'exploit de Georges lui a attiré les applaudissements de l'assistance qui se chiffrait à près de douze mille personnes.

Georges Mantha réussit à donner un autre point au Bleu-Blanc-Rouge après que le Boston eût compté son premier point par l'entremise d'Oliver sur une passe de Shore. Mantha fit une belle course et contourna la défense ennemie. Tout à coup Georges aperçut Arthur Gagnon qui se trouvait juste dans la bouche des filets et rapide comme l'éclair le frère de Sylvio donna une passe parfaite à son copain et celui-ci avec adresse recut le caoutchouc et le logea dans les buts de Tiny Thompson.

A la troisième période Stewart compta pour les Bruins dans une mêlée en face des buts du Canadien, mais pas contre. Howie Morenz profita d'une ouverture pour aller compter le dernier point de la soirée. Lorsque notre marchand de vitesse prit sa course pour assiéger le territoire ennemi les deux hommes de défense du Boston, en voulant bloquer Morenz, se barrèrent les jambes et tombèrent tous deux sur la glace et Howie n'eut aucune difficulté à vaincre Thompson qui était son seul obstacle.

Le Canadien a remporté la victoire et le gérant Ross dut admettre après la partie que les Habitants avaient été fort supérieurs à ses joueurs et il n'hésita pas à déclarer que le Bleu-Blanc-Rouge participerait aux séries de détails à la fin de la saison et que l'équipe de Catta et Léo autant de chance que n'importe quel autre club de s'assurer la coupe Stanley.

Les arbitres Rodden et Sauvé ont dirigé cette partie mais ils ont laissé passer plusieurs infractions et ont appelé des hors-jeux qui n'existaient que dans leur imagination pendant qu'ils ont laissé passer inaperçus des passes faites d'une zone à l'autre sans faire entendre leur sifflet. Ces pauvres officiers ont bien fait leur possible mais avec le nouveau système adopté par le circuit du président Calder il est très difficile de donner satisfaction aux intéressés. Espérons que les officiers de notre ligue verront à laisser de côté ce système ridicule.

Après la joute de samedi, malgré la victoire du Canadien, le gérant Dandurand et l'entraîneur Lalonde ont déclaré qu'ils feront des changements sur notre équipe et d'après les informations que nous possédons Wildor Larochelle, Armand Mondou et Léonard Gaudreault retourneront à Providence pour faire place à Léo Murray, Harrington et Gus Rivers.

Alignement des équipes:

Les Rangers impuissants contre Maroons

New-York, 23. — Le club Mont-réal a infligé une humiliante défaite aux Rangers de New-York hier soir, au Madison Square Garden, alors que les hommes d'Eddie Gerard ont vaincu leurs adversaires par un résultat de 5 à 0 et cette victoire des Montréalais était bien méritée et n'était nullement le résultat de la chance. Du commencement à la fin les visiteurs eurent un avantage marqué sur leurs rivaux tant sur l'attaque que sur la défense. Les Montréalais s'affirmèrent plus rapides que leurs adversaires et plus solides que les protégés de Lester Patrick sur la défense.

La première période fut la seule contestée au cours du match et les deux clubs furent impuissants à trouver les filets, mais dans la période suivante les Maroons réussirent à placer trois fois le caoutchouc dans les buts défendus par Aitkenhead. Dans les vingt dernières minutes du jeu les Montréalais parvinrent à compter deux autres points pendant que les locaux étaient tenus en échec.

Quatre des cinq points du Montréal furent comptés par les jeunes tandis que Hooley Smith fut le seul vétéran des Maroons à placer la rondelle dans les buts des Rangers. Brydson, Haynes, Robinson et Northcott furent les autres joueurs à prendre Aitkenhead en défaut.

Regie Noble, l'un des plus vieux joueurs de hockey, qui est revenu aux Maroons après une absence de plusieurs années, a fait excellente figure sur la défense en compagnie de Lionel Conacher, tandis que Dave Kerr, qui est maintenant dans les filets du Montréal, a pu arrêter tous les lancers des locaux et a obtenu son premier blanchissage depuis son rappel de Philadelphie. Grâce à cette victoire, le Montréal n'est plus qu'un point en arrière des Américains, qui occupent la deuxième position de la section canadienne.

Alignement des équipes:

RANGERS but: Aitkenhead; défense: E. Selbert, Johnson; centre: Boucher; aile: W. Cook, F. Cook; Substituts: Somers, Pettenger, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, A. Selbert, Brennan.

MAROONS but: Kerr; défense: Noble, Conacher; centre: Smith; aile: Ward, Northcott; Substituts: Somers, Pettenger, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, A. Selbert, Brennan.

Pas de point.
Punitions: Haynes, E. Selbert, 2. Johnson.
Deuxième période:
1-Maroons: Brydson 10.11
2-Maroons: Haynes 14.55
3-Maroons: Smith 18.05
Punitions: Ward, Conacher, Selbert.
Troisième période:
4-Maroons: Robinson 14.50
5-Maroons: Conacher, Wentworth.
Punitions: Conacher, Wentworth.

Blanchissage pour Détroit

Fort Erie, 23. — Les Bisons de Buffalo ont remporté une victoire décisive sur les Olympiques de Détroit samedi soir alors que les Bisons triomphèrent de leurs rivaux par un résultat de 4 à 0 dans une joute des séries de la ligue internationale de hockey. Les Bisons ne sont plus que quatre points en arrière des Tecumsehs de London qui occupent la première position de la ligue.

La première période fut très contestée et aucun point ne fut enregistré, mais dans les deux autres manches, les Bisons eurent un avantage marqué et comptèrent deux points dans chaque manche.

Alignement des équipes:

BUFFALO but: Clark; défense: Lederman, Murray; centre: Roth; aile: Gross, Gagnon; Substituts: Berlet, Schultz, Godin, Lauder, Barton, Jarvis.

DETROIT but: Taylor; défense: Waite, Goldworthy; centre: Newman; aile: Gagnon, Lauder, Barton, Jarvis.

Pas de point.
Punitions: Lederman, Goldworthy, Gross, Goldworthy, majeure, Gross, majeure.
Deuxième période:
1-Buffalo: Roth 12.37
2-Buffalo: Schultz 13.40
Pas de point.
Troisième période:
3-Buffalo: Godin 5.47
4-Buffalo: Gagnon 17.36
Punitions: Taylor, Gross, Newman, Berlet.

Emile St-Goddard est vainqueur

Wonolancet, N.-H., 23. — Emile St-Goddard, du Pas, a conduit son attelage de chiens de course à une victoire de 12 milles en 11 minutes et deux secondes au New England Sled Dog Club. Il y avait 14 attelages qui prirent part à cette course.

Alignement des équipes:
Thompson but: Hainsworth; défense: S. Mantha; centre: Burke; aile: Clapper, Beattie; Substituts: Hextner, Chapman, Jerry, Stewart, Lamb, Galbraith, Oliver, Ripley, Roche.

St-Goddard but: Leduc, Larochelle, Moren, Raymond, Gaudreault, Giroux, Carson, Mondou.

Alignement des équipes:

Américains blanchis par le Détroit

Détroit, 23. — Les Ailes-Rouges de Detroit ont repris la tête de la section américaine de la ligue de hockey nationale à la suite de leur victoire sur les Américains, de New-York. Les locaux remportèrent la victoire par un résultat de 2 à 0, donnant ainsi à John Ross Roach son sixième blanchissage de la saison. Le gardien des buts du Detroit a eu une tenue exceptionnellement bonne et c'est grâce à son travail si les locaux ont pu vaincre leurs rivaux. Les Ailes-Rouges ont conservé leur record intact pour les douze dernières parties jouées, gagnant neuf fois et faisant trois joutes nulles.

Johnny Sorrell enregistra le premier point dans la période initiale après quinze minutes et trente-sept secondes de jeu après une belle course de toute la longueur de la glace et Frank Carson mit le deuxième point au crédit des vainqueurs à la deuxième manche après avoir reçu une passe de Goodfellow.

C'était la deuxième défaite consecutive des Américains et également leur deuxième blanchissage.

La joute fut dénuée de brutalité et sept punitions mineures seulement furent infligées au cours de la rencontre par les arbitres Daignault et Bush.

Alignement des équipes:

AMERICAINS but: Worrell; défense: Dutton, Bridge; centre: Sheppard; aile: Wasieleski, Wiseman; Substituts: Phillips, Jackson, Patterson, Martini, Filmore, McVeigh, Starr, Ayres, Dutkowski.

DETROIT but: Evas; défense: Young, Voss; centre: Lewis; aile: Wiseman; Substituts: Phillips, Jackson, Patterson, Martini, Filmore, McVeigh, Starr, Ayres, Dutkowski.

Première période:
1-Détroit: Sorrell 15.37
Punitions: Buwell, Ayres, Auri, Starr.
Deuxième période:
2-Détroit: Carson 6.25
Punitions: Goodfellow, Connor, Ayres.
Troisième période:
Pas de point; pas de punition.

Joute nulle à Cleveland

Cleveland, 23. — Les Indiens de Cleveland, qui occupent la dernière position dans la ligue internationale, ont causé une surprise hier soir en tenant tête aux Bisons de Buffalo, détenteurs de la troisième place dans la course au championnat, et cette partie fut la plus contestée encore vue en cette ville. La joute dura 70 minutes sans pouvoir enregistrer aucun point et la joute prit fin par un résultat nul de 0 à 0.

Composition des équipes:

CLEVELAND but: Taighner; défense: Lederman, Murray; centre: Roth; aile: Gross, Carr; Substituts: Riley, Hoffinger, Godin, Perkins, Ingram.

BUFFALO but: Berlet, Lauder, Godin, Jarvis, Schultz, Barton.

Première période:
Aucun point; aucune punition.
Deuxième période:
Aucun point; aucune punition.
Troisième période:
Aucun point; aucune punition.
Période supplémentaire:
Aucun point; aucune punition.

Le Varsity est supérieur

Toronto, 23. — Le club de hockey de l'Université de Toronto se trouve en tête avec McGill dans la ligue senior intercollégiale, ayant battu samedi soir l'Université de Montréal par 2 à 1.

Jean Elie, solide joueur de défense de Montréal, a enregistré l'unique but de son club dans la première période, après la seule course qu'il a tentée au cours de cette période. Il a dépassé la défense de Varsity et, feignant une passe, il a lancé le palet de côté pour déjouer Frankie Shipp.

Les deux buts du Varsity ont été comptés dans la deuxième période, à la suite de nombreux bombardements sur Gérard Martel.

Lucien Dubé et Willie Walver ont brillé pour les étudiants de Montréal.

U. DE M. but: Shipp; défense: Dewar, Fullerton; centre: MacPherson; aile: Gagnon, Lauder, Barton, Jarvis.

Première période:
1-U. de M. Elie 12.00
2-U. de M. Cunningham 5.00
3-U. de M. Henry 2.30
Punitions: Smille, Dubé, Brant.
Troisième période:
Pas de point; pas de punition.

Corps de clairon du National

Le corps de clairons est prié de prendre note qu'il y aura pratique lundi soir, le 23 courant, à 8 heures trente.

SECTION DU TENNIS

Mardi soir, le 24 courant, il y aura assemblée générale des membres de la section du tennis du National. Nous espérons que tous se feront un devoir d'être présents.

Art.Coulter a compté le but décisif

Chicago, 23. — Les Sénateurs d'Ottawa ont succombé devant les Esperviers-Noirs de Chicago hier soir, dans une joute des séries de la ligue de hockey nationale alors que les salariés du président Ahearn furent défaits par un résultat de 2 à 1, mais les visiteurs opposèrent une vive résistance et ce n'est que quelques secondes avant l'expiration du temps réglementaire que le Chicago s'est assuré la palme, alors que Coulter, sur une passe de Cook, enregistra le point décisif.

Huit mille personnes ont assisté à cette rencontre qui fournit l'une des plus belles exhibitions encore données en cette ville cette saison. Allan Shields a compté seul à la première période, mais Mux March a égalé le compte à la deuxième période. Ottawa a paru satisfait d'une nullité et s'est mis à la défensive jusqu'à que la punition de Howie lui soit fatale. C'est la première victoire de Chicago sur Ottawa cette saison. Les rencontres précédentes avaient été 1-1, 3-1 pour les Sénateurs.

Alignement des équipes:
OTTAWA but: Connell; défense: Shields, Weiland; aile: Finnigan; Substituts: Smith, Touhey, Cox, W. Kilrea, Forslund, Howe, Barry.

CHICAGO but: Gardiner; défense: Graham, Cook; centre: Thompson; aile: Couture; Substituts: March, MacKenzie, Romnes, MacFayden, Gotselg, Coulter, Jenkins, Burch.

Première période:
1-Ottawa: Shields 17.40
Punitions: Abel, Bourgeault.
Deuxième période:
2-Chicago: March 5.22
Punitions: Starr, Cook, Finnegan.
Troisième période:
3-Chicago: Coulter 19.35
Punitions: Shields, Howe.

Philadelphie l'emporte

Philadelphie, 23. — Les meneurs de la ligue Canado-Américaine n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Rouges de Providence, hier soir dans une joute des séries régulières et les protégés de Billy Coutu ont été défaits par 5 à 1.

Paul Runge, des Arrows, a été le héros de la victoire de son club et mit quatre points au crédit de son équipe pendant que Anderson a compté l'autre point des vainqueurs.

McCully, sur une passe de Harrington, a évité le blanchissage aux visiteurs en comptant l'unique point des Rouges.

PHILADELPHIE but: Cude; défense: Nichols, Peters; centre: Anderson; aile: Runge, Boyd; Substituts: Hudon, Conn, Phillips, Desmarais, McGoldrick, Pratt.

PROVIDENCE but: B. Ryno; défense: Hingsperger, McVicar; centre: Harrington; aile: Rivers; Substituts: Vall, Alexandre, Hart, Connor, Taylor, McCully.

Première période:
1-Philadelphie: Runge 2.34
2-Philadelphie: Runge 6.14
Punitions: Hudon, Desmarais, Nichols, Picketts.
Deuxième période:
Pas de point.
Troisième période:
3-Philadelphie: Runge 5.45
4-Philadelphie: Runge 12.35
5-Philadelphie: Pratt 18.41
Punitions: Nichols, Vall.

Nos étudiants vainqueurs

Le club intermédiaire de hockey de l'Université de Montréal a remporté sa première victoire dans la ligue intercollégiale en battant Bishop's College de Lennoxville, par 3 à 1, samedi soir, à l'Arena Mont-Royal. Cette victoire donne aux étudiants montréalais la seconde position dans la ligue intermédiaire. McGill se trouve en tête ayant déjà battu les étudiants par 4 à 3.

U. DE M. but: Basien; défense: Groulx, Provost; centre: Pothier; aile: Demers, Riard; Substituts: U. de M.: Demers, Auger, Gagné, DeSève.

BISHOP'S but: Titcomb; défense: McCrear, Carson; centre: Glass; aile: Brooks; Substituts: Demers, Auger, Gagné, DeSève.

Première période:
1-U. de M. Auger 7.16
2-U. de M. Riard 13.37
Pas de point.
Deuxième période:
3-Bishop's: Glass 12.04
4-U. de M. DeSève 14.00
Punitions: Demers, Glass, majeure.

Belle victoire du Mariville

Mariville, 23. — Dimanche, le Mariville infligea un nouveau blanchissage au Bedford en le défaits par le résultat de 3 à 0.

Une bonne partie de ce magnifique résultat revient à Marcel Carboneau, qui fit un travail superbe dans les buts des locaux ainsi qu'à nos défenses R. Meunier et A. Rodrigue, qui furent infranchissables.

Sur les avant Gérard Tétraud fut certainement l'étoile, ayant 2 points à son crédit. A. Auclair et A. Rainville, quoique moins chanceux, n'ont cessé d'inquiéter le gardien du Bedford par leurs lancers fréquents et dangereux. M. Brunelle fut aussi très affectif avec son crochet. H. Hébert et A. Gauthier ont également fourni un excellent travail et tous méritent des félicitations.

Nos adversaires méritent aussi des félicitations et des remerciements pour le beau jeu qu'ils ont fourni et pour leur courtoisie.

Mercredi prochain, le 25 janvier, Mariville recevra le Farnham et dimanche, le 29, l'A. R. G. de Granby.

LaFontaine et Verdun victorieux

La lutte est de plus en plus serrée entre les trois meneurs de la Ligue Mont-Royal. Les deux équipes victorieuses de dimanche dernier, le LaFontaine et le Verdun, ont de nouveau gagné hier après-midi et elles ne sont plus maintenant qu'un point en arrière du Champêtre qui voit fondre l'avance considérable qu'il avait prise au début de la saison. Le LaFontaine a défait le Saint-François-Xavier par un résultat de 4 à 2 et le Verdun a causé toute une surprise en administrant au Champêtre une véritable râclée (5 à 2).

Chaque des quatre équipes avait de nouveaux joueurs à présenter hier à ses partisans, et c'est là le premier fait qui s'imposait à l'attention des habitués de la Ligue Mont-Royal. L'équipe du LaFontaine est remaniée de fond en comble: après avoir perdu Howie Grant et Octave, elle recruta dimanche dernier Cammy Seale et Bourcier et elle faisait hier l'essai d'un nouveau joueur de défense, Rivet, qui a compté un point en plus de décrocher une majeure pour avoir engagé les hostilités avec Duke Easton. Le Saint-François-Xavier avait requis hier les services de Ranger, du Saint-François junior, qui s'est fait remarquer pour sa rapidité. Le Champêtre avait mobilisé hier Curran, qui a joué sur la première ligne avec Jack et Tobin et qui a d'ailleurs compté un point, Corky Fowler, un joueur de défense d'expérience bien connu dans la Ligue Mont-Royal, et Bob Lee, pour remplacer Paul Leduc, Dollard Bellemur, Dollard Larochelle, Gordie Waite et Eddie Wheeler. Et le Verdun de son côté avait découvert deux nouveaux joueurs du nom de Guilbault et de Jovial dont il a fait l'essai hier.

Un autre fait à remarquer, c'est qu'il s'est compté des points, hier dans la Ligue Mont-Royal! Après toute une série de blanchissages, de joutes où l'équipe victorieuse ne parvenait pas à compter plus d'un ou deux points, c'était quelque chose de nouveau que des parties gagnées par le résultat de 4 à 2 ou de 5 à 2.

La première partie entre le St-François-Xavier et le LaFontaine a été aussi monotone qu'on puisse l'imaginer. Le Saint-François a été aussi malchanceux que d'habitude, même s'il n'a pas joué une partie brillante, et ce nouvel échec l'a pratiquement éliminé de la course au championnat. Gervais a probablement été le joueur le plus brillant de l'équipe, comptant un magnifique point qu'il avait bien mérité par ses courses répétées d'un bout à l'autre de la glace. Du côté du LaFontaine, c'est aussi un joueur de défense, Verdun, qui s'est le plus distingué en comptant un point et en aidant à en compter un autre.

La seconde partie fut réellement intéressante. Le Verdun s'est lancé à l'attaque dès le premier coup de sifflet et au bout de quatre minutes Reeves allait loger son propre rebond dans les buts de Rowan. L'attaque soutenue du Verdun ne donnait pas d'autres résultats à la première période, mais à la seconde Rowan stupéfiait ses visiteurs en jouant trois fois coup sur coup. Le résultat était de 4 à 0 et il n'y avait que la moitié de la partie de jouée.

Une sortie de Raymond qui réussit à compter sur un effort individuel déclancha la contre-offensive du Champêtre. Jack, Tobin, Cadorette, Curran donnèrent pendant toute la dernière période le spectacle enlevant de courses multipliées, de lancers dangereux qui se succédaient sans cesse. Les équipiers du Verdun jouèrent avec prudence, mais sans avoir recours à un jeu défensif qui n'est jamais intéressant pour les spectateurs, sans lancer la rondelle à l'autre bout de la glace. Aux attaques du Champêtre, ils ripostèrent de temps à autre par des sorties qui mettaient en danger les buts de Rowan. Le Champêtre réussit à compter un second point grâce à Curran, mais le même Curran les força à ralentir leur offensive en se faisant punir. Jack le suivit au pénitencier et l'ot. Kus réussit à compter son deuxième point de la partie avant la cloche finale.

LA FONTAINE but: Gagnon; défense: Mongeon; centre: Gervais; aile: Baril; Substituts: Hilla, Leroux, Bourcier, Seale, Rivet.

ST-FRANÇOIS-XAVIER but: Gagnon; défense: Mongeon; centre: Gervais; aile: Baril; Substituts: Hilla, Leroux, Bourcier, Seale, Rivet.

Première période:
1-LaFontaine: Verdun 2.45
2-LaFontaine: Hilla 12.00
3-St-François: Bourcier 19.00
Punitions: Seale, Hilla, Verdun.
Troisième période:
4-LaFontaine: Rivet 12.20
5-St-François: Easton, Rivet, majeure, Lapointe.

DEUXIEME PARTIE
CHAMPETRE but: Rowan; défense: Benoit; centre: Lee; aile: Jack, Tobin; Substituts: Cadorette, Curran, Du-puis.

VERDUN but: Boulanger; défense: Benoit; centre: Lee; aile: Gravel, Balenger, Reeves.

Première période:
1-Verdun: Reeves 4.00
Pas de point.
Deuxième période:
2-Verdun: Jotkus 1.15
3-Verdun: Reeves 2.05
4-Verdun: Martel 8.00
5-Champêtre: Raymond 9.50
Punition: Gravel.

Troisième période:
6-Champêtre: Curran 3.00
7-Verdun: Jotkus 15.00
Punitions: Curran, Jack, Jotkus.



SALON d'AUTOS

Stadium - Montréal

du 21 au 28 JANVIER 10 A.M. à 11 P.M.

Voyez ce qu'il y a de nouveau à ce Grand Salon!

Autos, accessoires, véhicules de commerce.

Des centaines d'innovations pour 1933. Valeurs sans précédent.

TROIS AUTOS 1933

Chevrolet "6" — Dodge "6" — Terraplane "6"

DONNES GRATIS

Tous les visiteurs participeront au tirage

SAMEDI et LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI et SAMEDI

UN AUTO POUR CHAQUE GROUPE

Programme de la ligue de l'Est

Ce soir à l'Arena de l'Académie Roussin, Pointe aux Trembles, commencent la deuxième série de la cédule régulière de la septième saison de la populaire Ligue de Hockey Amateur de l'Est. A cette occasion, la direction de la Ligue a bien voulu organiser un concours de popularité pour les clubs faisant partie du circuit du président Elie Hamelin. Chaque club aura une candidate. Tous les lundis soirs, les partisans de la Ligue de l'Est recevront en entrant à l'Arena de la Pointe aux Trembles, un coupon leur donnant droit de vote en faveur de leur candidate favorite. A la fin de la saison régulière, la candidate ayant obtenu le plus de votes sera proclamée Reine des Sports de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est. Cette ligue sera l'occasion de détail en fin de saison.

Le programme à l'affiche ce soir est le suivant: Club de l'Est vs Cultivateurs du Nord; Gueybours vs Beauvoir.

Lors de l'ouverture, le Club de l'Est fera l'impossible pour vaincre la guigne qui le poursuit et remporter la victoire contre les Cultivateurs du Nord qui ont terminé la première série en première position sur un pied d'égalité avec le Pointe aux Trembles. Cette lutte promet d'être chaudement contestée, considérant que lors de leur première rencontre cette saison, le Club de l'Est et les Cultivateurs du Nord firent partie nulle de 0 à 0, les deux gardiens de buts demeurant invincibles pour les soixante minutes du jeu réglementaire.

La deuxième rencontre au programme, alignant le Gueybours contre le Beauvoir, suscite un vif intérêt car le Gueybours, après avoir été malchanceux, perdant ses trois premières parties, a prouvé, lundi dernier, qu'il avait une équipe pouvant rivaliser favorablement avec les autres du circuit.

Les porte-couleurs du gérant Messier ayant remporté leur première victoire la semaine dernière, sont maintenant déterminés à reprendre le terrain perdu. Ils feront un effort ce soir pour prendre leur revanche contre le Beauvoir qui les a vaincus par le résultat de 3 à 1 au début de la saison. D'un autre côté, Alexandre Vinet, président du Beauvoir, compte sur son gérant René Ménard pour conduire les hommes à la victoire. Une victoire pour ces derniers les placerait avantageusement dans la course au championnat de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est.

Victoire facile pour Syracuse

Syracuse, 23. — Les Stars de Syracuse n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Olympiques de Détroit samedi soir dans une joute de la Ligue Internationale, car les locaux remportèrent la palme par un résultat de 6 à 2. Les Stars eurent surtout l'avantage dans la deuxième période alors qu'ils enregistrèrent quatre points pendant que les Olympiques étaient empêchés de placer le caoutchouc dans les filets de Grant.

Alignement des équipes:

DETROIT but: Grant; défense: Waite, Newman; aile: Goldworthy; Substituts: Mitchell, Brydson, Markarsky, Hansen et Markier.

SYRACUSE but: Grant; défense: Waite, Newman; aile: Goldworthy; Substituts: Mitchell, Brydson, Markarsky, Hansen et Markier.

Première période:
1-Syracuse: Savage 14.50
2-Détroit: Markarsky 18.40
Punitions: Downie, Taylor.
Deuxième période:
3-Syracuse: Darragh 1.10
4-Syracuse: Teasdale 7.16
5-Syracuse: Markie 7.30
6-Syracuse: Adams 8.10
Punitions: Mitchell, Teasdale, Savage, Teasdale, Brydson, Mitchell.
Troisième période:
7-Syracuse: Martin 19.10
8-Détroit: Marker 19.55
Punitions: Taylor, Robertson, Davis.

Mont-Saint-Louis vs Jean-de-Brébeuf

Une partie qui promet d'être intéressante, aura lieu demain après-midi, à 2 h. 30, à l'Arena Mont-Royal, alors que les clubs de hockey du collège Jean-de-Brébeuf et Mont-Saint-Louis seront aux prises. Les parents et les amis des collégiens voudront bien se rendre en nombre pour encourager leurs favoris à la victoire.

Le Philadelphie est vaincu

New-Haven, 23. — Les Aigles de New-Haven ont causé une surprise désagréable aux Arrows de Philadelphie samedi soir, lorsque les hommes de Jimmy O'Donnell ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 6 à 4 dans une joute des séries régulières de la Ligue Canado-Américaine.

Les visiteurs furent complètement déclassés dans les deux premières périodes et ce n'est qu'à la dernière manche que les Arrows purent loger la rondelle dans les filets des locaux.

Composition des équipes:
NEW HAVEN but: Cude; défense: Roberts, Speyer; aile: Regan, Keating; Substituts: New Haven: Collins, Wilson, Jackson, Doran, Paddon, Burnmeister, Picketts, Radley.

PHILADELPHIE but: Boyd, Anderson; défense: Nichols, Peters; aile: Convey, Convey; Substituts: Hudon, Desmarais, McGoldrick, Picketts.

Première période:
1-New Haven: Keating 5.58
2-New Haven: Speyer 19.25
Punitions: Picketts, Doran, Regan, Anderson, Hudon.
Deuxième période:
3-New Haven: Picketts 12.28
4-New Haven: Burnmeister 12.43
Punitions: Hudon, Desmarais, Nichols, Picketts.
Troisième période:
5-Philadelphie: Runge 2.35
6-Philadelphie: Nichols 1.38
7-New Haven: Kuhn 9.57
8-Philadelphie: Runge 15.20
9-New Haven: Burnmeister 17.01
10-Philadelphie: Boyd 19.01
Punition: Boyd.

Le classement des équipes
LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Toronto 26 11 7 47 60 23
Américains 26 11 7 47 60

Les allocations aux hôpitaux

M. Taschereau annonce que durant 1933, nos hôpitaux recevront des sommes moins considérables du fonds de l'Assistance publique que par les années passées.

Durant l'année 1933, les hôpitaux de la province de Québec recevront des sommes moindres du fonds de l'Assistance publique que par les années passées, a déclaré samedi matin au cours de l'entrevue qu'il accordait aux journalistes, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, de passage à Montréal en route de la conférence d'Ottawa à Québec.

Il ne faut pas oublier, reprit le premier ministre, que la situation des hôpitaux est bien meilleure qu'elle l'était il y a trois ans, par exemple, pour la bonne raison qu'ils reçoivent les mêmes octrois et allocations et les mêmes sommes du fonds de l'Assistance publique, alors que la vie est moins chère, que les prix de la viande, des œufs, des légumes, du lait et des fruits sont passablement diminués.

Les hôpitaux se sont développés avec des contributions moindres que celles qu'ils reçoivent aujourd'hui. S'ils continuent de recevoir en 1933 le même montant d'argent du gouvernement de la province qu'en 1928 et en 1929, ils se trouvent dans une situation beaucoup plus avantageuse et bien meilleure.

Réduire les allocations aux hôpitaux

Il y a deux choses à faire: ou augmenter les sources des revenus des hôpitaux, ou réduire les sommes qui leur sont versées. Or, comme nous n'avons pas l'intention d'augmenter les taxes, dit le premier ministre, il ne reste qu'une chose à faire: réduire les allocations aux hôpitaux.

M. Taschereau a expliqué que l'argent versé aux hôpitaux provient du fonds de l'Assistance publique constitué lui-même par les taxes prélevées sur les théâtres, les courses, les jeux et par la contribution d'un million de la Commission des Liqueurs. Si ces sources deviennent insuffisantes, dit-il, à constituer le fonds nécessaire pour répondre à la demande des hôpitaux maintenue au niveau de 1929, il ne reste qu'une chose à faire: réduire les demandes de tant pour cent.

Les nouveaux juges

Au sujet de la nomination de juges additionnels pour le district de Montréal, M. Taschereau a raconté qu'en compagnie de MM. J.-C. Lamotte et Emery Beaulieu, avocats de Montréal, et Charles Lancelotti, assistant-procureur de la province, il s'est présenté à titre de procureur général chez le ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, et chez le sous-ministre, M. Edwards, et qu'il leur a représenté que la Cour supérieure de Montréal est débordée de causes et que les retards entraînent des ennuis fâcheux pour les justes, les avocats, les parties, que pour la bonne administration de la justice en général. La question est maintenant à l'étude et M. Taschereau espère que de nouveaux juges seront nommés.

Les secours directs

Le premier ministre a nié qu'une Commission du chômage devait être nommée à Québec pour la distribution des fonds de secours directs.

Au sujet des secours directs proprement dits, il a déclaré que la conférence interprovinciale en était venue à un nouvel accord plus avantageux et que les résolutions passées laissaient les portes ouvertes à chaque province pour le règlement de cas particuliers. La conférence a laissé en blanc la question de l'assurance-chômage et celle des pensions de vieillesse.

Avant de donner congé aux journalistes le premier ministre a exprimé sa satisfaction de son voyage à Ottawa. Tout n'a pas été réglé, dit-il, mais beaucoup de sujets ont été abordés et discutés. Le Canada est un grand pays et difficile à administrer, c'est par conséquent une bonne chose que les premiers ministres puissent parfois se rencontrer et adopter des mesures uniformes pour leurs provinces respectives ou demander des traitements d'exception.

Le premier ministre a reçu parmi les visiteurs: le maire Brinfort, M. Médéric Martin, ancien maire de Montréal et conseiller législatif, M. Jules Desmarais, avocat, organisateur libéral, M. L.-Arthur Giroux, batonnier du Barreau de Bedford, et autres.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphonez HARBOR 1241.

Accordez votre confiance à la maison

J.-A. DESY, Limitée

Importateurs directs de

THÉ et CAFE

et manufacturiers de

CONFITURES

Vous aurez la qualité, la quantité et des prix modérés.

1459 Ave. Delorimier, Montréal

FR. 2147-2148.

L'étatisation de la gazoline

Le député de Sainte-Marie à Québec se fait l'avocat de cette mesure, dans une causerie au "Reform Club". Un revenu gouvernemental additionnel de trois à quatre millions de dollars dans le commerce de gros de la gazoline et des huiles.

Le député de Ste-Marie à Québec, M. Le Dr Gaspard Fautoux, s'est fait l'avocat, samedi après-midi, au Reform Club, de l'étatisation du commerce de gros de la gazoline et des huiles. Il a voulu montrer qu'il existe un monopole ruineux dans ce domaine au Canada et il a fait entrevoir que le gouvernement de la province pourrait se constituer un revenu additionnel de trois à quatre millions de dollars s'il prenait à son compte le commerce de gros de la gazoline et des huiles.

Cette causerie du Dr Gaspard Fautoux devant le Reform Club est en somme le premier coup de canon de la campagne libérale qui se fera autour de cette mesure. C'est le Dr Fautoux lui-même qui doit se faire le parrain du bill qui sera présenté au cours de la présente session, stipulant que le gouvernement de la province s'appropriera du commerce de gros de la gazoline et des huiles.

M. Fautoux a fait le tableau, au commencement de sa causerie, de la diminution des recettes de la province et de l'augmentation de ses dépenses à cause de la crise qui sévit sans donner signe de disparaitre. Il a montré que le gouvernement de la province doit rechercher de nouvelles sources de revenus sans augmenter les taxes. Il a fait observer que les liqueurs, les assurances d'accidents de travail, l'électricité, la radio, les chemins de fer sont étatisés dans le Dominion ou dans les provinces. En Europe, dit-il, on a même étatisé le commerce du tabac, des allumettes et les chemins de fer.

"A ceux qui diront encore malgré moi plaidoyer, dit M. Fautoux, que l'Etat n'a pas le droit d'étatiser le commerce, je répondrai que c'est non seulement son droit, mais son devoir, parce que dans ce commerce il y a un monopole et l'on en profite pour demander des prix exagérés pour les produits". M. Fautoux explique alors qu'il y a deux grandes compagnies dans le monde qui contrôlent la vente de la gazoline et des huiles: la Standard Oil Company, de New-York, et la Shell Oil Company, aux Etats-Unis et au Canada, c'est la Standard Oil of New Jersey qui est reine et maîtresse. L'Imperial Oil, subsidiaire ou filiale de la Standard Oil of New Jersey, est reine et maîtresse au Canada et elle contrôle les deux compagnies qui avec elle partagent le commerce de la gazoline et des huiles au Canada: la British-American Oil et la McCall-Frontenac Oil. Vous voyez donc que l'Imperial Oil monopolise le commerce de la gazoline au Canada. M. Fautoux énumère en plus les douze petites filiales de l'Imperial Oil. Il cite ensuite le rapport de l'enquête faite sur le commerce de la gazoline à Ottawa, rapporte les déclarations des employés de l'Imperial Oil et affirme que la gazoline coûte moins de 7 cents le gallon une fois parvenue à la distillerie.

La plus commune se vend néanmoins 18 cents le gallon au consommateur. Ne croyez-vous pas, dit-il, que le consommateur paie sa gazoline trop cher? Réalisez-vous alors que même si le gouvernement ne faisait qu'un profit de quatre sous par gallon, il pourrait de ce fait augmenter ses revenus de trois à quatre millions de dollars. M. Fautoux félicite en passant M. Joseph Elie qui réussit, en dépit de la concurrence de l'Imperial Oil, à vendre au même prix que cette dernière, une gazoline qui lui coûte beaucoup plus cher.

A la table d'honneur on remarquait: M. J. A. Leclair, président du Reform Club; M. Les ministres Taschereau, Mercier, Laferté, Arcand, MM. Victor Marchand, Irénée Vautrin, Anatole Plante, Ernest Poulin, A. Francœur, J. Filion, tous députés; MM. Alfred Legault et Jules Desmarais, et autres.

Feu Madame J.-B.-A. Guimond

Nous apprenons la mort de Mme J. B. A. Guimond, née Mary Esther Murphy, décédée hier soir à sa résidence, 870 est, rue Sherbrooke, après une longue maladie. Elle était âgée de soixante ans.

La défunte laisse deux fils, MM. Louis et Vincent Guimond; quatre filles, Mlles Rita, surintendante des gardes-malades de l'hôpital St-Luc; Elise, Cécile et Claire Guimond.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 h. 15, en l'église Saint-Jacques.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Le gouverneur de Terre-Neuve

Halifax, 23 (S. P. C.). — Son Excellence l'amiral sir David Murray Anderson, le nouveau gouverneur de Terre-Neuve, et lady Anderson, repartent aujourd'hui pour St-Jean, après une escale d'un peu plus de deux jours à Halifax.

Le nouveau gouverneur a commencé sa carrière navale en 1887. Pendant la guerre de 1914-1918, il a été notamment capitaine de l'Albatros. Il a déjà commandé le bateau royal "Victoria and Albert". De 1921 à 1922, il a été aide de camp du Roi.

Chantier municipal

Réunion mardi, le 24, à 8 heures. Des communications importantes seront soumises aux membres et des décisions grosses de conséquence devront être prises. Que tous les membres soient présents.

Le conflit sino-japonais

Le comité des 19 de la S. D. N. n'ayant pu trouver une base de conciliation a décidé de commencer sans tarder à préparer un rapport pour régler ce conflit, sans égard aux vues des parties.

Genève, 23 (S. P. A.). — Avant qu'il n'a pas réussi, "pour le moment", à trouver une base de conciliation pour le règlement du conflit sino-japonais, le comité des 19 de la Société des Nations a décidé de commencer sans tarder à préparer un rapport pour régler ce conflit sans égard aux vues des parties en conflit. Cette décision a été prise après que le comité eut appris que le Japon n'acceptait pas le projet de règlement à l'amiable bien que le comité fût prêt à accepter la requête japonaise pour que les Etats-Unis et la Russie ne fussent pas invités à chercher une solution.

D'après certains experts, le comité aura besoin de la ratification d'une assemblée plénière, mais d'après les principaux membres du comité, la ratification est certaine. C'est fort de cette certitude que le comité a décidé de préparer un rapport en vertu du 4e paragraphe de l'article 15 du covenant de la Société des Nations. Ce paragraphe déclare que le comité peut, à l'unanimité ou à la majorité de ses membres, rédiger et publier un rapport énonçant les faits du conflit et formulant les recommandations considérées comme justes dans le cas.

Des porte-parole japonais ont laissé entendre qu'ils pourraient bien contester le droit juridique du comité de passer du 3e paragraphe au 4e sans l'autorisation expresse de l'Assemblée. La délégation japonaise signalera à Tokio l'action du comité et attendra des instructions.

Il paraît que dans sa réponse à la proposition de conciliation du comité, le Japon s'est objecté aux points suivants: 1) mention de la compétence du covenant de la Société, du pacte Briand-Kellogg et du traité de paix puissances; 2) acceptation du chapitre 9 du rapport de la commission Lytton comme base aux conclusions; 3) invitation aux Etats-Unis et à la Russie à participer à la tentative de conciliation; 4) l'obligation de ne pas reconnaître l'Etat de Mandchoukouo, établi en Mandchourie avec l'aide des Japonais. (Le chapitre 9 du rapport de la commission Lytton préconise la conclusion d'un nouveau traité entre le Japon et la Chine pour délimiter les droits des deux pays en Mandchourie, suggère de modifier le gouvernement de la Mandchourie de manière à réduire les dépenses du pays, à assurer l'ordre en Mandchourie, au moyen d'une police mandchoue et à prévenir les agressions en rappelant toutes les forces armées sauf la police.

La partie la plus délicate et la plus difficile de la rédaction du rapport sera incontestablement l'énonciation des mesures pour le règlement du conflit. Il y a maintenant 16 mois que le litige dure et il est manifeste qu'il répugne aux hommes politiques qui s'en occupent de parler de coercition.

A Changhaï

Changhaï, 23 S. P. A.). — Un représentant du gouvernement nationaliste de Nankin, le général Tchang Hsiao Liang, et un représentant du gouvernement de Pékin, l'ex-premier ministre Toun Tchou, sont arrivés de Peiping en avion.

A Verdun

M. LAFLEUR SERA CANDIDAT A LA MAIRIE

M. P.-A. Lafleur, échevin de Verdun, et député du comté de même nom à la Législature, a annoncé hier son intention de se porter candidat à la mairie de Verdun aux prochaines élections de cette cité qui auront lieu en avril. M. Lafleur a donné une réponse affirmative à une délégation qui est allée hier soir lui demander de se porter candidat.

La délégation était conduite par M. J.-P. Dupuis, marchand de bois, ancien échevin et ancien maire de Verdun; les rumeurs veulent que M. Dupuis se porte de nouveau candidat à l'échevinage. Il a été maire de Verdun avant M. Allen, qui l'est depuis quatre ans.

Le maire Charles-M. Allen, maire depuis quatre ans, quitterait la vie publique, dit-on, et laisserait le champ libre pour l'élection d'un maire de langue française. L'échevin James Wishart a annoncé qu'il ne sera pas de nouveau candidat.

L'ancien échevin H.-J. Garrity tentera probablement de reprendre le siège que M. Wishart lui a enlevé aux dernières élections. L'Association ouvrière de Verdun a une liste de candidats pour l'échevinage: l'ancien échevin Léon Belanger, candidat à la mairie aux dernières élections; M. H. Ferland, ancien président de la Chambre de commerce de Verdun, et candidat défait aux dernières élections; et M. Jules Warmlinger.

Les autres échevins sortant de charge, MM. Ulric Saint-Amand, Edward Wilson, John Gibbons, Omer Bombardier, Henri Gauthier et Alfred Gledw seront probablement tous candidats.

Société historique

La prochaine réunion mensuelle de la Société historique de Montréal aura lieu mercredi, au château de Ramezay, à 8 heures du soir.

Le conférencier sera M. J.-J. LeFebvre, archiviste qui a pris pour sujet: "Les députés de Laprairie sous l'Union".

La "Elmhurst Dairy"

éclairera ses voitures

La laiterie "Elmhurst Dairy" annonce qu'elle installe des lumières sur toutes ses voitures de distribution pour la protection des automobilistes.

Des bagarres en Irlande

Entre républicains et nationalistes — Plus de cent blessés — Cailloux lancés — La police intervient

Dublin, Etat libre d'Irlande, 23 (S. P. C.). — Plus d'une centaine de personnes ont été blessées en fin de semaine au cours de bagarres qui se sont produites entre républicains et nationalistes en différents coins de l'Irlande. C'est surtout à Tralee et à Killarney que les traditionnels cailloux ont été lancés avec libéralité et que les partisans de Cosgrave et de de Valera se sont battus avec acharnement.

A Tralee, dans le comté de Kerry, la police a chargé les manifestants à coups de bâton après que des cailloux eurent été lancés contre les soldats de l'armée blanche qui escortaient M. William-T. Cosgrave. L'ex-président a dû renoncer à tenir son assemblée et il fallut plusieurs heures à la police pour rétablir l'ordre. Le nombre des blessés s'élève à plus de cinquante. Le nombre des blessés est aussi élevé à Killarney où la police a dû intervenir avec vigueur pour séparer les partisans de M. Cosgrave et de M. de Valera qui tenaient deux assemblées côte à côte et qui n'ont pas tardé à en venir aux mains.

A Dublin, la bagarre s'est engagée à la fin d'une assemblée nationaliste lorsque de jeunes républicains ont bombardé de cailloux les membres de l'armée blanche. On se battit dans toutes les rues avoisinantes du lieu de l'assemblée et sept personnes durent être transportées à l'hôpital. Dans le comté de Clare, le candidat travailliste Patrick Hogan n'a pas réussi à se faire entendre. La police a dû charger à coups de bâton à Mooncoin, Kilkenny, et à Listowel, dans le nord du comté de Kerry, où M. Cosgrave a été vigoureusement conspué par les républicains.

MM. de Valera et Cosgrave

Le président de Valera et son adversaire, M. Cosgrave, ont tous deux tenu de grandes assemblées en fin de semaine. M. Cosgrave a remporté un vif succès à Limerick, tandis que M. de Valera a prononcé à Killrush, dans son comté de Clare, un discours véhément où il a déclaré que les privations qu'il subit aujourd'hui par le fait de la guerre économique ne sonneraient au prix de ce qu'il aura à souffrir si le seigneur déserter par la Grande-Bretagne. "Montrez à l'Angleterre, dit-il, que vous êtes prêts à défendre vos droits comme vous l'avez fait lors de la lutte contre la conscription."

"Le Fianna Fail, a déclaré M. Cosgrave, a assuré aux électeurs que ses chefs n'ont pas vu les Anglais le chapeau à la main, mais moi je suis prêt à dépouiller mon manteau pour y aller si c'est nécessaire de le faire afin d'obtenir un règlement avantageux pour le peuple d'Irlande. Nos adversaires, a répondu M. de Valera, disent maintenant que vous obtiendrez tout ce que vous voudrez en allant parler tout gentiment à M. Thomas. Ils disent qu'ils sont en mesure d'obtenir un marché avantageux, mais je me demande comment ils ont acquis la certitude de pouvoir réduire par la moitié les annuités sur les terres. Je le dis à M. Cosgrave, les Anglais ne nous accorderont rien en échange du doux langage que nous pourrions leur tenir."

M. Frank McDermott, chef du parti du centre, a déclaré hier soir qu'il veut s'emparer de la balance du pouvoir afin de briser le système des partis et d'amener la formation d'un gouvernement national. Au cours des dix derniers mois, dit-il, les deux partis ont passé leur temps à se dénigrer: ce n'est pas le moyen de travailler dans l'intérêt du pays.

Mort du Dr

L.-F. Sylvestre

Nous avons le regret d'annoncer la mort du docteur F.-L. Sylvestre, chirurgien de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, décédé au cours de la nuit dernière après une courte maladie à l'âge de 65 ans. Le défunt était né à St-Anicet, comté de Huntingdon, fils de feu Narcisse Sylvestre, cultivateur, et de Marie de Carufel. Il avait fait ses études classiques au collège Sainte-Marie, ses deux années de philosophie au collège de Montréal, et ses études médicales à l'Université Laval de Montréal et l'Université Bishop. Il fut gradué à cette dernière université en 1893.

Le docteur Sylvestre était depuis environ 35 ans médecin des Forestiers Canadiens (Cour D'Ardeur) dont il était l'un des fondateurs. Il était aussi gouverneur de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc.

Lui survivent: sa femme, née Laporte (Corinne), ainsi que sept enfants, dont trois fils et quatre filles: le Dr Lucien Sylvestre, médecin de l'hôpital Notre-Dame; Charles-Auguste Sylvestre, avocat, de la société légale Pelletier et Sylvestre; Joseph Sylvestre, étudiant; Mme Jean-Charles Tremblay (Marthe); Mlles Claire, Jeanne et Thérèse Sylvestre; deux sœurs: Mme veuve Antoine Gaze, de Cornwall, et Mme veuve Louise McNabb, de Windsor, Ontario; ses belles-sœurs, Mlle Idalda Laporte, de Montréal, et Mme veuve Joseph Sylvestre, de St-Anicet; son gendre, le Dr Jean-Charles Tremblay, de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc; ses belles-filles, Mlle Charles-Auguste Sylvestre, (Lise Avard), et Mme Lucien Sylvestre (Simonne Constantineau) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Le Devoir offre ses sincères condoléances à la famille en deuil.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

Le rapport des vérificateurs

Le "Montreal Real Estate Public Protective Committee" en fait une critique détaillée et désapprouve en particulier la fusion des services municipaux du trésorier et du vérificateur

Le Montreal Real Estate Public Protective Committee vient de transmettre à la Chambre de Commerce et au Board of Trade — qui l'ont remis à leurs comités respectifs des affaires municipales pour étude — une communication dans laquelle il fait une critique détaillée du rapport des vérificateurs qui vient de faire une enquête sur les finances municipales, et désapprouve en particulier la fusion des services municipaux du trésorier et du vérificateur, recommandée par les vérificateurs spéciaux.

Voici les griefs formulés contre ce rapport:

On recommande un changement dans la tenue des livres. Cette recommandation est une erreur absolue et les exemples tirés des finances de 1931 sont erronés.

Un nouveau système de contrôle sur toutes les obligations de la cité. Ce contrôle existe déjà et on n'a révélé aucune erreur, excepté qu'il devrait être étendu et simplifié pour certains départements.

Un changement de la date de l'année fiscale pour la faire coïncider avec l'année de la taxe. Ce changement aurait pour résultat immédiat d'augmenter le fardeau du contribuable et n'est pas opportun dans le moment.

La réunion des postes de trésorier, de contrôleur et de comptable en chef dans un même personnage qui aurait le titre de directeur des finances. Le contrôleur actuel qui dirige aussi la comptabilité n'a d'intérêt particulier dans aucun autre département. Il dirige la comptabilité, contrôle les finances, consigne les chèques et certifie les crédits. Il prévient toutes les erreurs. C'est exactement ce qu'il faut. Il serait déraisonnable d'assigner au même homme, le trésorier, à part ses fonctions de caissier général pour les paiements et les recettes de la ville, les fonctions de comptable en chef, la surintendance des finances, la signature seule de tous les chèques, certificats de crédit, la direction de l'acheteur de la ville, avec en plus, comme on le propose, la direction du magasin, la garde des sécurités de garantie et des fonds de toutes sortes, et au sommet de toutes ces responsabilités, de le faire son propre vérificateur.

Il n'a pas été démontré qu'il soit nécessaire de séparer les fonctions de contrôleur et d'auditeur. La recommandation de fusion entre les postes de surintendant du magasin municipal et d'acheteur de la ville est contraire à la bonne administration. L'acheteur suit les spécifications dans les achats qu'on lui demande d'effectuer, le magasinier reçoit et contrôle les marchandises selon les spécifications. Faire du même homme l'arbitre des achats et de l'acceptation de la marchandise c'est ouvrir la porte toute grande à la collusion avec le vendeur des marchandises.

L'ouverture de comptes de banque séparés pour: le fonds de roulement, les fonds spéciaux et de garantie, les fonds courants et le fonds d'emprunt. Pour tous ces fonds la responsabilité de la ville est directement engagée. Séparer ces comptes ce serait obliger la ville à augmenter les emprunts temporaires coûteux qu'elle doit effectuer des banques, pendant que des fonds resteraient inactifs dans les banques à faible intérêt. Ce serait une nouvelle dépense qui n'est pas nécessaire.

La charte, article 356a, complétée par la résolution du conseil du

Un consistoire le 13 mars

Trois nouveaux cardinaux ouvriront les portes de trois des basiliques de Rome

Cité Vaticane, 23 (S.P.A.). — Le Souverain Pontife a convoqué un consistoire pour le lundi 13 mars, afin de nommer trois nouveaux cardinaux. Ces nouveaux cardinaux ouvriront les portes de trois des basiliques de Rome, à part St-Pierre, à l'inauguration de l'Année sainte commémorant le 19e centenaire de la Rédemption. On croit aussi que pendant ce consistoire le Souverain Pontife fera une allocution aux cardinaux pour demander la coopération économique et morale des nations au cours de l'Année sainte.

C'est le premier consistoire que Sa Sainteté Pie XI convoque en plus de deux ans. Le dernier a été convoqué en 1930, pour la nomination d'un seul nouveau cardinal.

Par suite de décès, il n'y a plus que 53 cardinaux présentement. Comme il existe 70 titres cardinaux, le Souverain Pontife pourrait théoriquement nommer 17 nouveaux cardinaux, mais la coutume veut qu'il y ait toujours quelques vacances, de sorte que si le Pape régnait trépassé, le nouveau Pape puisse faire quelques nominations cardinales.

Jusqu'à présent, en dix années de règne, Sa Sainteté Pie XI a convoqué 22 cardinaux. En ces mêmes dix années, 49 cardinaux ont trépassé. De ceux-ci, 12 avaient été faits cardinaux par Sa Sainteté.

On redit que Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, sera l'un des trois nouveaux cardinaux.

Un consistoire est une assemblée plénière des cardinaux présents à Rome que convoque et que préside le Souverain Pontife. Il y a trois sortes de consistoires: le consistoire secret, auquel seuls les cardinaux assistent, le consistoire public, auxquels assistent les ambassadeurs, les prélats et de nombreux invités, le consistoire semi-public, auquel sont admis les archevêques et évêques présents à Rome, ainsi qu'un certain nombre de prélats. Le consistoire semi-public est surtout convoqué en vue des canonisations. Les deux autres sont convoqués pour la nomination de cardinaux.

Trois vols à main armée En fin de semaine

Un homme a été blessé d'une balle et une somme totale de \$944 a été volée au cours d'une série de trois vols à main armée qui se sont produits en fin de semaine. Le premier coup a été exécuté vers les onze heures, samedi soir, lorsqu'un bandit est entré au Saint-Henry Shoe Shop, 3605, rue Notre-Dame ouest, a fait feu sur le pied d'un propriétaire de magasin voisin qui s'y trouvait et qui ne levait pas les mains assez vite et s'est enfui avec une somme de \$54. Quarante minutes plus tard, un bandit que la police croit être le même, est entré au Seigle Meat Store, 1652, rue Ontario est, a tenu en respect les quinquas et s'est emparé d'une somme de \$290.

Le troisième coup a été exécuté à 2 heures 15, dimanche matin. Deux hommes ont arrêté un épicer du nom de William Wolfe, 4244, boulevard Décarie, alors qu'il était en se rendre chez lui après avoir fermé son magasin et l'ont dépouillé d'une somme de \$600 à la pointe du revolver.

27 juin 1910, légalise la fusion des fonds du trésor municipal. On n'avait aucun but en reprochant à l'administration financière de la cité d'avoir groupé ces fonds.

DUPUIS VENTE

ECLIPSE

de

Vaisselle

et

Verrerie

à des prix très réduits, mardi.

Plateaux à sandwiches

chacun

.59

Verre rose légèrement taillé. Anse au centre. Forme ronde et commode.

Théières en grès

.23

Rien de comparable à la saveur du thé préparé dans le grès. Capacité: 4 tasses. Brun fini glacé.

Tasse et soucoupe

.15

Les 2 articles à ce bas prix. Véritable porcelaine et superbes designs.

BEAUX SERVICES A DINER

94 pièces

9.95

(12 couverts)

Ces services sont modernes en belle qualité de simili-porcelaine anglaise. Les décors sont peints à la main, bordure de filet or, orange ou vert pâle. Forme carrée.

Paielements faciles si désiré.

Service à celeri

1 plat 6 assiettes

.89

Service à celeri en porcelaine de bonne qualité avec jolis décors.

Table à café

Arabe

3.39

Pour le café ou autres fins. 2 plateaux en cuivre pouvant s'enlever facilement. Pied en bois fini ébène.

Porte-parapluies

3.39

Véritable cuivre à surface brillante. Hauteur 20 pouces. Indispensable dans un vestibule.

Commandes par téléphone

PLATEAU 5151

Local 202

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, St-Christophe et Dementigny.